



Organisation
internationale
du Travail

| STED  AMT

KOICA
Korea International
Cooperation Agency



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

► Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique :

Alignement des compétences sur les stratégies de développement
sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie

► Rapport de stratégie de développement des Compétences dans la Chaîne de valeur Huile d'Olive

Novembre 2022





Projet STED-AMT

"Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique :
Alignement des compétences sur les stratégies de développement
sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie"

**Rapport de stratégie de développement
des Compétences dans la Chaîne de valeur
Huile d'Olive**

Copyright © Organisation internationale du Travail 2022
Première publication

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexé à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Néanmoins, de courts extraits de ces publications peuvent être reproduits sans permission à condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les licences qui leurs ont été octroyées. Visitez le site www.ifrro.org afin de connaître l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Rapport de stratégie de développement des compétences dans la chaîne de valeur Huile d'olive

Projet STED-AMT : « Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique : Alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie »

Bureau international du Travail

ISBN: 978-92-2-038519-7 (Print)
ISBN: 978-92-2-038520-3 (pdf Web)

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies et plateformes de diffusion numérique ou commandés directement à l'adresse **ilo@turpin-distribution.com**. Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet **<http://www.ilo.org/global/publications/lang--fr/index.htm>** ou contactez **ilopubs@ilo.org**.

► Avant-Propos

Le présent « Rapport de stratégie de développement des compétences dans la chaîne de valeur Huile d'Olive », s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STED-AMT « Compétences pour le Commerce et la Diversification Economique : Alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie », financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) et mis en œuvre par le Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, sur la période (2020-2025).

En Tunisie, le Projet STED-AMT est mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), avec la collaboration des partenaires institutionnels et sociaux tunisiens :

- Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ)
- Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)
- Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP)
- Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation (CENAFFIF)
- Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP) / CSFSOP
- Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME)
- Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (MCDE)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (MARHPM)
- Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP)
- Institut National de la Statistique (INS)
- Observatoire Nationale de l'Agriculture (ONAGRI)
- Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA)
- Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)
- Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)
- Centre Technique des Dattes (CTD)
- Groupement Interprofessionnel des Dattes (GID)
- Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Huile d'Olive
- Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Dattes et Dérivées
- Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Plasturgie Technique

Cette étude est le fruit des travaux d'une équipe d'experts techniques : M. Mehdi BEN BRAHEM, Economiste consultant et coordinateur du pool d'experts, Mme Anissa BEN HASSINE, Experte en RH et développement des compétences, Mme Mariem GHARSALLAOUI, Experte métier dans la Chaîne de valeur (CDV) Huile d'olive, M. M'naouer HAMDI, Expert métier dans la CdV Dattes et ses dérivées, M. Fethi BEN HAMMOUDA, Expert métier dans la CdV Plasturgie Technique et Mme Aïcha LAGHDAS, Experte en Économie et Gestion des Compétences au Maroc.

Sous la supervision de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à travers l'équipe du Projet STED-AMT : Mme Rachâa BEDJAOUI-CHAOUCHE, Cheffe du Projet (Algérie, Maroc et Tunisie), et de M. Saber SELLAMI, Coordinateur National du Projet en Tunisie avec l'appui technique de l'équipe de l'OIT du Département SKILLS de Genève : Mme Olga STRIETSKA-ILINA, Mme Bolormaa TUMURCHUDUR-KLOK, M. Cornelius GREGG, Mme Hae Kyeung CHUN, Mme Ana PODJANIN et Mme Laura SCHMID de l'équipe des Spécialistes Techniques du travail décent du Bureau de l'OIT basée au Caire. Appui administratif et logistique de Mme Wissal DRISSI et M. Charef Eddine MESSADI, Assistants Administratifs et Financiers du Projet STED-AMT en Tunisie et Algérie. Appui en Communication de Mme Ghania LASSAL, Chargée de la communication du projet STED-AMT.

La présente étude est le résultat d'un long processus de consultation et de concertation avec les parties prenantes tunisiennes à travers le Comité de Pilotage et les Groupes de Travail sectoriels du projet.

A cet effet, les plus vifs remerciements sont adressés à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), pour tout l'appui qu'il a apporté à la mise en œuvre du Projet STED-AMT, ainsi qu'à tous les projets de l'OIT en Tunisie.

A M. Abdelkader JEMMALI, Chef de Cabinet (MEFP-2022) et M. Mounir DAKHLI, Directeur de la Coopération (MEFP), pour leur précieuse aide et support pour l'ensemble des activités du projet.

Les sincères remerciements sont également adressés à Mme Faiza KALLEL, Directrice Générale de la Promotion de l'Emploi au MEFP et Coordinatrice du Projet STED-AMT au niveau du MFEP ainsi qu'à toute l'équipe du MFEP pour leur réelle implication et leur appui à la mise en œuvre du Projet STED-AMT, à savoir : Mme. Lilia MAKHLOUF, M. Gabsi HAMOUDA, Mme. Amel KSONTINI, Mme. Rania BEN NAJEH.

L'équipe du projet tient également à remercier Mme Hajer BEN SALEM, de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP), M. Mohamed YAHYAOUÏ, Directeur de la Prospective et de la Veille à l'Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), Mme. Rym BEN SLIMANE (ONEQ), M. Hichem ABASSI, Chef de Division des Programmes à l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), Mme Kaouther MAROUANI de la Direction Générale de la Rénovation Universitaires au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), Mme Sahla MEZGHENNI de la Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (MARHPM), M. Wissem ROMDHANE, Chargé de l'Emploi et la formation professionnelle au Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP), M. Issam KRID de la Direction Générale des Industries Agroalimentaires au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME), M. Sami BOUFARES, de la Direction Générale des Industries Manufacturières au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME), M. Mohamed Jamel ELIFA du Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (MCDE), M. Foued BEN HMIDA, Directeur du Centre Technique des Dattes (CTD) et M. Samir BEN SLIMANE, Directeur Général du Groupement Interprofessionnel des Dattes (GID).

Nos sincères remerciements vont également à nos partenaires sociaux, et plus particulièrement M. Anouar BEN KADDOUR, Secrétaire Général Adjoint à l'UGTT chargé des Etudes et de la Documentation et M. Mohamed BEKEY, Expert à l'UGTT pour leurs appuis et accompagnement tout au long du processus d'exécution de cette étude.

Nous remercions, également, les représentants de l'UTICA : M. Sami SELLINI, Directeur Central des Affaires sociales à l'UTICA, M. Anis GHARBI, Direction Centrale, M. Omar CHAQCHAQ, Président de la Chambre Syndicale des Transformateurs de Plastiques M. Chiheb SLAMA, Président de la Chambre Syndicale des Exportateurs de l'Huile d'Olive et M. Zied CHARFI, de la Direction des Affaires Sociales pour leurs contributions à la réalisation de cette étude.

► Table des matières

I. Introduction	12
II. Rappel de la démarche méthodologique	12
III. Délimitation du champ de l'étude	13
1. Définition de la chaîne de valeur	13
2. Types de produits de la cdv huile d'olive	14
IV. Profil économique de la chaîne de valeur huile d'olive	15
V. Environnement des affaires et principaux moteurs du changement	20
1. Analyse de la chaîne de valeur du secteur	20
1.1. Fonctions principales	20
1.2. Fonctions support	26
1.3. Règles et normes	28
1.4. Acteurs	30
2. Environnement des affaires	32
2.1. Sur le plan politique	32
2.2. Sur le plan économique	32
2.3. Sur le plan social	32
2.4. Sur le plan technologique et de l'innovation	33
2.5. Sur le plan environnemental	33
2.6. Sur le plan légal	33
3. Principaux facteurs de changement sur l'évolution du secteur	33
4. Avantage comparatif/analyse de la compétitivité du secteur, avec les pays concurrents ...	35
5. Impact de la crise covid sur la cdv huile d'olive	36
6. Institutions du secteur et contexte institutionnel	36
VI. Profil de l'emploi dans la chaîne de valeur huile d'olive	38
1. Volume global de l'emploi	38
2. Principales caractéristiques de l'emploi (répartition par genre, par niveau de qualification, par région, par taille d'entreprises, des données sur la qualité de l'emploi, permanent occasionnel, formel/informel, ...)	38
3. Productivité /coût du travail	38
VII. Analyse swot	40
VIII. Vision pour l'avenir du secteur	41
1. Stratégie du gouvernement pour le développement de la cdv huile d'olive	41
2. Orientations stratégiques de l'atelier technique et de prospective	43
IX. Lacunes dans les capacités d'affaires	44
X. Besoins en compétences requises	44
1. Profil actuel des principales professions et compétences clés	44
1.1. Principales professions de la cdv huile d'olive	45

1.2. Professions retenues	46
2. Offres de compétences	51
3. Analyse des déséquilibres Offre-Demande de compétences.....	53
XI. principales recommandations	54
1. Atténuer les déficits de compétence dans les principales professions retenues.....	54
2. Mettre en place et promouvoir des services à l'emploi et à l'anticipation des compétences.....	54
3. Renforcer la collaboration entre les parties prenantes de la filière.	55
4. Appuyer la structuration et la formalisation des acteurs de la filière	55

► Liste Acronymes

ONH :	Office National de l'Huile	SYNAGRI :	Syndicat des Agriculteurs Tunisiens
ONAGRI :	Observatoire National de l'Agriculture	UGTT :	Union Générale Tunisienne du Travail
OTD :	office des terres domaniales	UTICA :	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
IRESA :	Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles	FOPRODEX :	Fonds de Promotion des Exportations
USDA :	département de l'agriculture des Etats-Unis	FAMEX :	Fonds d'Accès aux Marchés d'Exportation
Codex Alimentarius :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	CEPEX :	Centre de promotion des exportations
DGPA :	Direction générale de la production agricole	ATIO :	Association Tunisienne Interprofessionnelle de l'Olivier
SMVDA :	Société de mise en Valeur et de Développement Agricole	GMPs :	Good Manufacturing Practices
APIA :	Agence de promotion des investissements agricoles	HACCP :	Hazard Analysis Critical Control Point
FOPROHOC :	Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée	STED :	Skills for Trade and Economic Diversification
		KOICA :	Agence Coréenne de Coopération Internationale
		OIT :	Organisation Internationale du Travail

► Liste des tableaux

Tableau 1 : Données globales de la chaîne de valeur Huile d'olive	15
Tableau 2 : structures de exportations d'huiles d'olives tunisiennes en volume et valeur en 2020.....	17
Tableau 3 : caractéristique de la filière Bio	19
Tableau 4 : Main d'œuvre informelle nécessaire pour 1 ha d'olivier dans le maillon production	38
Tableau 5 : Main d'œuvre informelle nécessaire pour faire fonctionner une huilerie	39
Tableau 6 : Analyse SWOT de la chaîne de valeur Huile d'Olive	40
Tableau 7 : Emploi selon les professions, le genre et le niveau d'éducation	45
Tableau 8 : Les professions qui permettront le développement des capacités d'affaires	46
Tableau 9 : Compétences techniques à développer par profession retenue	53
Tableau 10 : Compétences comportementales à développer par profession retenue	??

► Liste des graphes

Graphe 1 : Production de l'huile d'olive en Tunisie (en 1000T)	15
Graphe 2 : Exportations de l'huile d'olive en Tunisie (en MD)	16
Graphe 3 : part des exportations de l'huile d'olive dans les exportations agroalimentaires et totales	16
Graphe 4 : Principaux producteurs d'huile d'olive dans le monde	16
Graphe 5 : structures des exportations tunisiennes	17
Graphe 6 : Destinations principales des exportations tunisiennes d'huile d'olive en vrac	18
Graphe 7 : Destinations principales des exportations tunisiennes d'huile d'olive conditionnée	18
Graphe 8 : Positionnement internationale de la Tunisie au niveau du prix à l'export	19
Graphe 9 : Positionnement internationale de la Tunisie en termes de rendement à l'Ha	19
Graphe 10 : répartition géographique des huileries sur tout le territoire tunisien	24
Graphe 11 : Contribution de chaque région à la capacité nationale de trituration (en %)	25
Graphe 12 : Coût moyen d'obtention d'un kg d'huile d'olive	35
Graphe 13 : Scénario d'évolution linéaire de la production d'huile d'olive en Tunisie à horizon 2030	43

► Liste Schéma

Schéma 1 : principaux acteurs de filière oléicole tunisienne	30
---	----



► I. Introduction

La notoriété de la Tunisie dans la filière huile d'olive n'est plus à faire. Qu'il s'agisse du niveau quantitatif (premier exportateur mondial sur la saison 2019/2020) ou qualitatif (obtention de plusieurs médailles d'or dans des concours internationaux), la Tunisie enregistre des performances économiques remarquables qui font actuellement de l'huile d'olive une source importante de devises. Mais cela ne doit pas occulter un certain nombre de difficultés structurelles et la nécessité de relever plusieurs défis socioéconomiques pour maintenir la Tunisie au-devant de la scène internationale et surtout augmenter la valeur ajoutée issue de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ces difficultés trouvent souvent leur origine dans l'absence ou la faiblesse des compétences qui permettraient mieux

valoriser le produit pour davantage de création de valeur. Le projet STED-AMT a donc ciblé cette chaîne de valeur qui se prête parfaitement aux objectifs du projet qui consiste à renforcer un secteur à fort potentiel d'export et cela en identifiant à travers une méthodologie rigoureuse, celle de STED en l'occurrence, les différents points de blocage, en particulier en termes de compétences.

Ce travail s'attache donc, à travers une analyse désagrégée au niveau des différents maillons de la chaîne de valeur de l'huile d'olive à identifier les atouts et les entraves qui peuvent limiter le développement de la filière et sa capacité à créer de l'emploi stable, durable et à forte productivité. L'identification des faiblesses en termes de compétences et le renforcement de celles-ci au niveau de métiers précis constitue un objectif central de ce travail.

► II. Rappel de la démarche méthodologique

Le projet STED « Compétences pour le commerce et la diversification économique –Alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie » (2020-2025), piloté par l'OIT et financé par la KOICA (Agence Coréenne de Coopération Internationale) se propose d'accompagner l'Algérie, le Maroc et la Tunisie dans la mise en œuvre de la démarche STED dans deux (ou trois) secteurs par pays.

Nous présentons ci-dessous la démarche STED qui a été déployée en Tunisie dans le cadre de ce projet à partir des principales phases de STED (démarrage, diagnostic et recommandations).

La phase de démarrage a permis d'identifier, en collaboration avec le partenaire institutionnel du projet, à savoir le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, et les partenaires sociaux (UTICA, UGTT), deux instances d'orientation et de suivi (un comité de pilotage tripartite et deux comités techniques). Cette phase de démarrage a été entérinée par la sélection des secteurs sur lesquels portera le projet : l'agro-alimentaire et la plasturgie. Pour l'agro-alimentaire, il a été décidé de se centrer plus spécifiquement sur les chaînes de valeur de l'huile d'olive et des dattes et pour la plasturgie sur la chaîne de valeur de la plasturgie technique. Ce travail a été achevé à la mi-décembre 2021.

• **La phase 2 relative au diagnostic STED** consiste à réaliser les consultations et les recherches nécessaires pour dégager les besoins en compétences et évaluer le niveau des compétences relatif aux principaux métiers qui permettent d'assurer la performance des chaînes de valeur étudiées. Pour la Tunisie, c'est un mix entre la démarche Full STED et la démarche STED rapide qui a été choisie dans la mesure où une enquête sera réalisée tel que préconisé par la démarche Full STED mais qu'elle ne visera pas un échantillon statistiquement représentatif mais sera entreprise dans l'objectif de compléter les entretiens et réunions qui ont été menés ainsi que la documentation rassemblée (STED rapide).

Une autre spécificité de la démarche STED entreprise dans le projet tunisien est qu'elle s'appuie sur deux ateliers, l'un technique et l'autre stratégique. Le premier atelier, organisé au mois de mars 2022, a permis de compléter les diagnostics sur les chaînes de valeur ciblées et d'identifier les lacunes en termes de compétences et de professions et de dégager les écarts entre les compétences détenues et/ou potentiellement détenues par les personnes en charge de ces chaînes de valeur et les compétences exigées pour le développement de ces chaînes. Cette phase a été clôturée par des rapports orientés vers les recommandations préconisées. Ces rapports ont été préparés en collaboration avec des experts métiers de chacune des trois chaînes de valeur.

• **La phase 3** relative à l'implémentation des recommandations consiste à travailler avec les partenaires pour mobiliser les décideurs, les ressources et les activités nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations proposées.

► III. Délimitation du champ de l'étude

1. Définition de la Chaîne de valeur

Ce travail porte sur l'analyse de la chaîne de valeur huile d'olive qui est définie par l'ensemble des activités relatives à la production d'olives et leur transformation, conditionnement, commercialisation et valorisation des sous-produits.

Les normes commerciales applicables à l'huile d'olive et aux huiles de grignon d'olive (Tunisienne et COI version 2021) permettent de distinguer les catégories suivantes :

a. Huiles d'olive

a.1. Les huiles d'olive vierges sont les huiles obtenues du fruit de l'olivier (*Olea europaea* L.) uniquement par des procédés mécaniques ou d'autres procédés physiques dans des conditions, thermiques notamment, qui n'entraînent pas d'altération de l'huile, et n'ayant subi aucun traitement autre que le lavage, la décantation, la centrifugation et la filtration. Elles sont classées et dénommées comme suit :

a.1.1 Les huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état :

i) l'huile d'olive vierge extra : huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,80 gramme pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la Norme ;

ii) l'huile d'olive vierge : huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 2,0 grammes pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la Norme ;

iii) l'huile d'olive vierge courante : huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 3,3 grammes pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la Norme ;

a.1.2. Les huiles d'olive vierges qui doivent faire l'objet d'un traitement avant leur consommation :

L'huile d'olive vierge lampante est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est supérieure à 3,3 grammes pour 100 grammes et/ou dont les caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à

celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme. Elle est destinée aux industries du raffinage ou à des usages techniques.

a.2. L'huile d'olive raffinée est l'huile d'olive obtenue des huiles d'olive vierges par des techniques de raffinage qui n'entraînent pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,30 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme.

a.3. L'huile d'olive composée d'huile d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges est l'huile constituée par le coupage d'huile d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1,00 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme.

b. L'huile de grignons d'olive

C'est l'huile obtenue par traitement aux solvants ou d'autres procédés physiques, des grignons d'olive, à l'exclusion des huiles obtenues par des procédés de réestérification et de tout mélange avec des huiles d'autre nature. Elle est commercialisée selon les dénominations et définitions ci-après :

b.1. L'huile de grignons d'olive brute est l'huile de grignons d'olive dont les caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme. Elle est destinée au raffinage en vue de son utilisation pour la consommation humaine ou destinée à des usages techniques.

b.2. L'huile de grignons d'olive raffinée est l'huile obtenue à partir de l'huile de grignons d'olive brute par des techniques de raffinage n'entraînant pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,30 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme.

b.3. L'huile de grignons d'olive composée d'huile de grignons d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges est l'huile constituée par le coupage d'huile de grignons d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1,00

gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la présente Norme. Ce coupage ne peut en aucun cas être dénommé « huile d'olive ».

2. Types de produits de la CdV huile d'olive

Selon le document NAT 2009 (Nomenclature d'Activités Tunisiennes : NT 120.01-1 (2009) : la culture de l'olivier est classée dans la section A intitulée «Agriculture, sylviculture et pêche» alors que la transformation est sous la section C «Industrie manufacturière».

Production :

A. Agriculture, chasse, sylviculture

01 Culture et production animale, chasse et services annexes

01.2 Cultures permanentes

01.26 Culture d'oliviers Cette classe comprend : la production d'olives fraîches, elle comprend également la culture d'autres fruits oléagineux (noix de coco, palmiers à huile, autres fruits oléagineux). Cette classe ne comprend pas la culture de fèves de soja, d'arachides et d'autres graines oléagineuses.

Transformation :

C. Industrie manufacturière

10 Industries alimentaires

10.4 Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales

10.4.1 Fabrication d'huiles d'olive : Cette classe comprend : la production d'huiles d'olives de toutes natures (brutes, vierges et raffinées) ainsi que la fabrication d'huiles de grignons brutes ou raffinées.

L'huile d'olive est classée selon la nomenclature douanière internationale (Code SH, système harmonisé) au chapitre 15 : Graisses, huiles, cires, etc... Les nomenclatures relatives à l'huile d'olive sont les suivantes :

I- 15.09 : Huile d'olive et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :

I-1 : 150910 : huile d'olive vierge sous laquelle se classe :

I-1-1 : 150910 1 0 0 : L'huile d'olive vierge lampante non propre à la consommation en l'état.

I-1-2 : 150910 2 0 1 : huile d'olive vierge extra présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 5 litres.

I-1-3 : 150910 8 0 : autres regroupant principalement les huiles d'olive vierges et courantes présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 5 litres.

I-2 : 150990 0 0 2 : présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 5 litres et regroupant :
 • Huile d'olive raffinée et ses fractions
 • Huile d'olive et ses fractions constituée par le coupage de l'huile d'olive raffinée d'une part et de l'huile d'olive vierge extra, de l'huile d'olive vierge ou de l'huile d'olive vierge courante.

II- 15.10 : Autres huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 15.09.

II-1 : 151000 1 0 0 : Huile de grignons d'olives brute et ses fractions.

II-2 : 151000 9 : présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 5 litres et regroupant :

• Huile de grignons d'olives raffinée et ses fractions,
 • Huile constituée par le coupage de l'huile de grignons d'olives raffinée et des huiles d'olives vierges du 15.09 propre à la consommation en l'état.

► IV. Profil économique de la Chaîne de valeur Huile d'Olive

4.1. Données économiques globales

De par ses dimensions économiques et sociales, la chaîne de valeur huile d'olive constitue un pilier stratégique de l'économie tunisienne, représentant une part importante de la valeur totale de la production agricole finale (17,7% en 2018¹). Le commerce international de l'huile d'olive représente selon les années entre 20 et 50 % du total des exportations agricoles, et entre 2 et 7% des exportations totales et constitue la cinquième source de revenus en devises du pays.

Le secteur oléicole (oléiculture plus industrie oléicole) fait vivre, directement ou indirectement, plus d'un million de personnes et fournit 50 millions de journées de travail par an (tableau ci-dessous), ce qui équivaut à plus de 20 % de l'emploi agricole.

Toujours selon l'ONAGRI pour 2021, le nombre d'exploitations agricoles avec une oliveraie s'élevait à 310 milles soient 60% des exploitations agricoles, dont 84 % étaient inférieures à 5 ha.

Tableau 1: Données globales de la chaîne de valeur Huile d'olive

Superficie oleicole	1,96 million Ha (1/3 des terres arables)	
Nombre de pieds d'oliviers	102,4 millions	
Nombre d'exploitants	310 milles (60% des exploitants agricoles)	Nord:32%
		Centre :46%
		Sud:22%
Nombre de pressoirs	1674	
Nombre de jours de travail	50 millions de jours	

Source : ONAGRI (2021)

La production nationale d'huile d'olive suit une tendance globalement haussière sur la période 2009-2021. Mais elle connaît de fortes variations d'une année à une autre illustrant la fragilité du secteur et sa forte dépendance des aléas climatiques. La saison 2019/2020 a été une année exceptionnelle où la Tunisie a enregistré une production de 440 milles Tonnes.

Graphe 1: Production de l'huile d'olive en Tunisie (en 1000T)



Source : ONH, INS (2022)

► ¹ <http://www.onagri.nat.tn/uploads/filieres/huile-olive/INDICATEURS-HO-2021.pdf>

Les exportations tunisiennes d'huile d'olive en valeur présentent les mêmes variations observées au niveau de la production en volume. La valeur des exportations exprimées en dinars dépend à la fois des quantités produites et du prix à l'export qui demeure moins variable que le volume de production et enfin du taux de change du dinar en euros et en dollars, celui-ci s'étant déprécié sur la période 2012-2018. En 2020, les exportations ont atteint 2,3 milliards de dinars, le plus haut niveau sur la période 2012-2020.

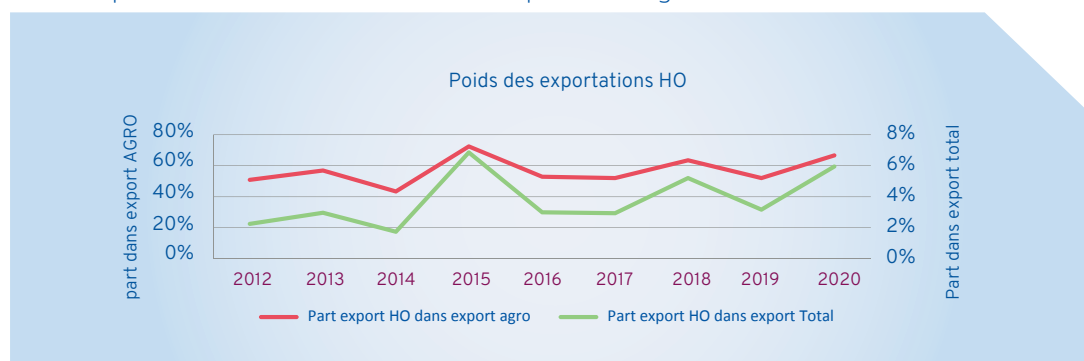
Graphe 2: Exportations de l'huile d'olive en Tunisie (en MD)



Source : ONH, INS (2022)

L'importance des exportations d'huile d'olive est également illustrée par rapport au poids dans les exportations agroalimentaires et les exportations totales. Le poids varie selon les années de 43% à 72% en termes d'exportations agroalimentaires. En 2020, les exportations d'huile d'olive représentaient 6% des exportations totales.

Graphe 3 : part des exportations de l'huile d'olive dans les exportations agroalimentaires et totales

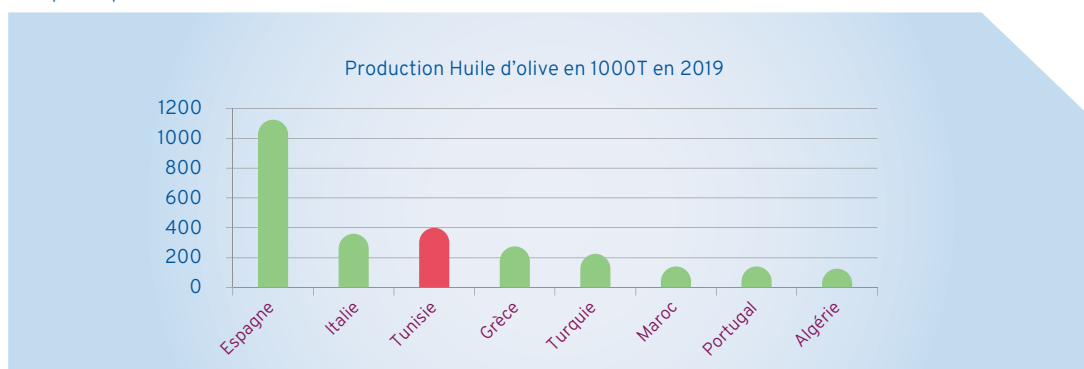


4.2. La Tunisie sur le marché mondial

Source : INS (2022)

La Tunisie se positionne parmi les plus grands producteurs mondiaux d'huile d'olive. Loin derrière l'Espagne (premier producteur mondial), la production tunisienne se rapproche néanmoins de celle de l'Italie pendant les années de bonne récolte.

Graphe 4 : Principaux producteurs d'huile d'olive dans le monde



L'analyse des exportations tunisiennes met en évidence une large prédominance des exportations en vrac au détriment du conditionné. Ce constat ne s'est pas sensiblement amélioré au cours des dix dernières années (Voir graphe ci-après). Il est utile à ce niveau d'analyser les caractéristiques des exportations en vrac et celles en conditionné pour mieux illustrer le manque à gagner dû à la faiblesse des exportations en conditionné.

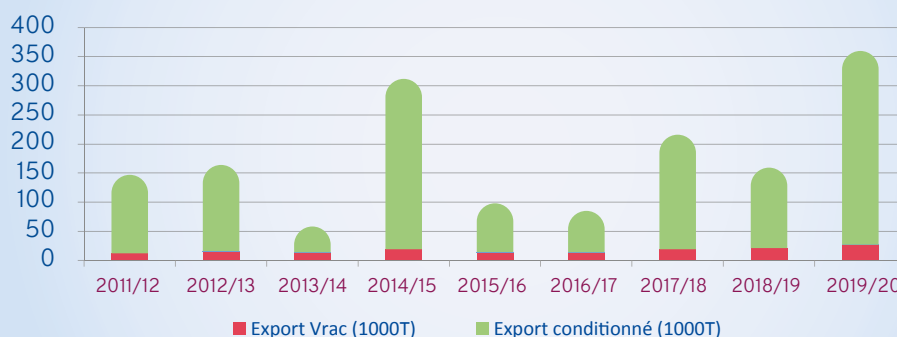
Tableau 2: Structure de exportations d'huiles d'olives tunisiennes en volume et valeur en 2020

Produits	Quantité (1000T)	MD	DT/kg
Huile d'olive vierge lampante et ses fractions	83,6	384,4	4,6
Huile d'olive vierge extra et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	23,4	266,5	11,4
Huile d'olive vierge extra et ses fractions (entre 1 et 5 litres)	2,4	22,4	9,2
Huile d'olive vierge extra et ses fractions (en vrac)	230,5	1405,8	6,1
Huile d'olive vierge et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 5 litres	0,6	4,8	8,3
Autre huile d'olive vierge et ses fractions (en vrac)	10,9	65,2	6
Huile d'olive et ses fractions, raffinées mais non chimiquement modifiées	13,4	76	5,7
Total	364,8	2224,2	6,1
Part dans le PIB en 2020		2,01%	
Part dans les exports 2020		5,74%	

Source : ONH (2021)

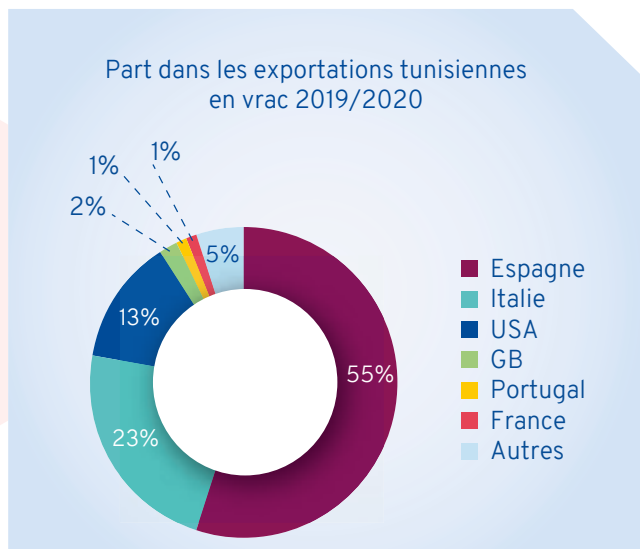
Les principaux marchés en vrac sont, d'une manière générale, l'Europe avec l'Espagne (55%) et l'Italie (23%) et les Etats-Unis d'Amérique (13%). En revanche, les destinations sont différentes pour le vrac où les marchés les plus importants sont le Canada (34%), la France (19%) et les États-Unis d'Amérique (15%).

Graphe 5 : Structure des exportations tunisiennes d'huile d'olive



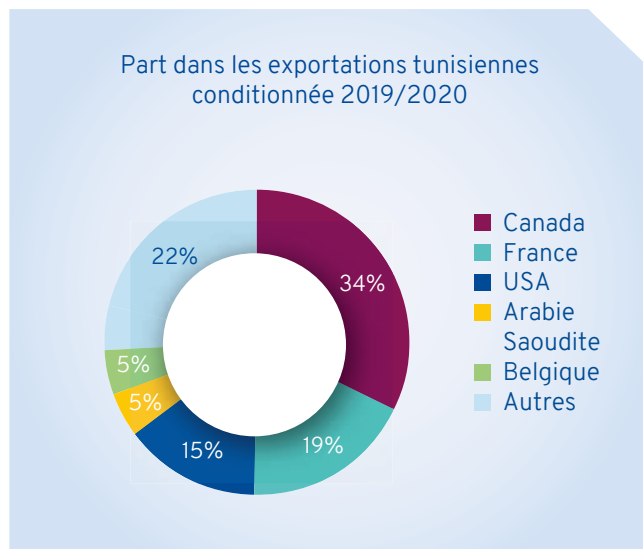
Source : ONAGRI (2021)

Graphe 6: Destinations principales des exportations tunisiennes d'huile d'olive en vrac



Source : ONAGRI 2021

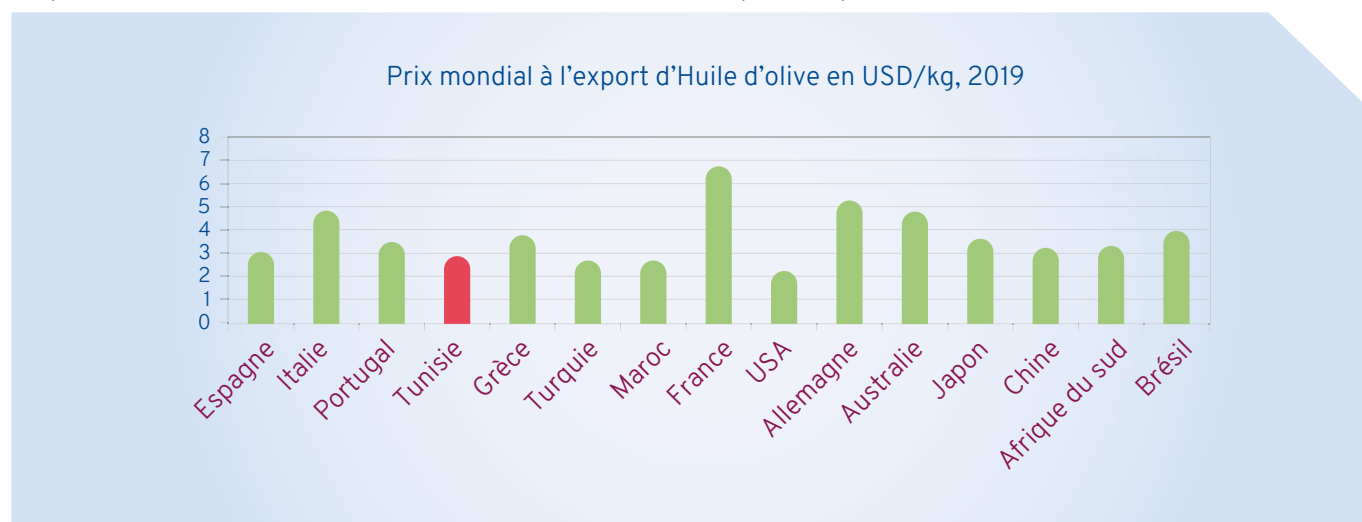
Graphe 7: Destinations principales des exportations tunisiennes d'huile d'olive conditionnée



Source : ONAGRI 2021

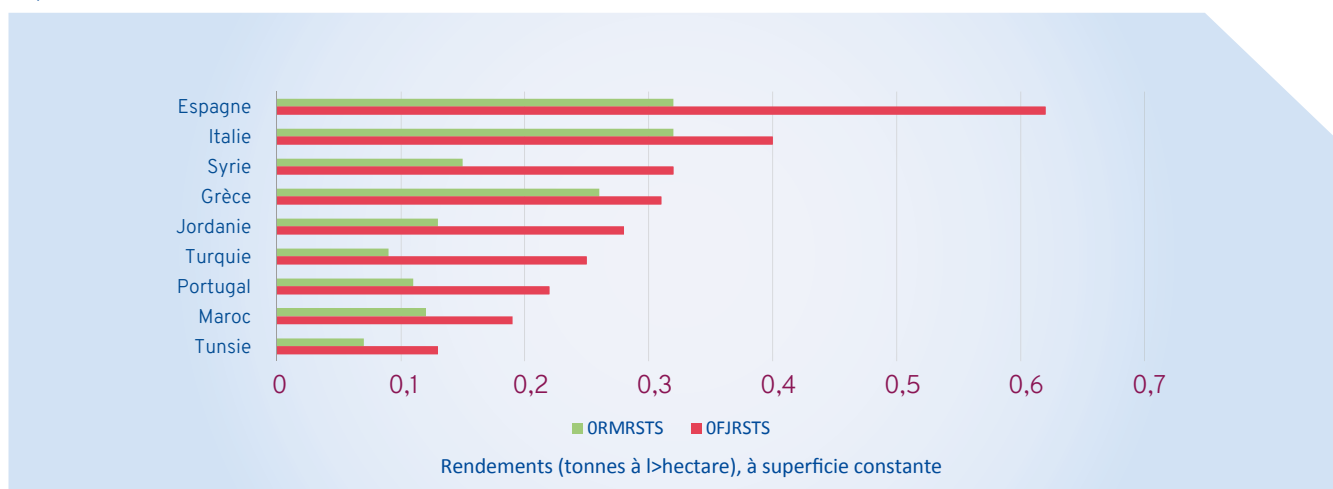
La compétitivité prix de la Tunisie au niveau international est relativement bonne présentant un prix relativement concurrentiel par rapport aux prix pratiqués par les pays européens.

Graphe 8 : Positionnement international de la Tunisie au niveau du prix à l'export



La Tunisie présente également de fortes potentialités en termes de capacités productives puisque le rendement à l'Ha en Tunisie est largement inférieur à ses principaux concurrents. Cela est néanmoins conditionné par une stratégie efficace en termes de gestion de l'eau et de modernisation des procédés productifs au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur.

Graph 9 : Positionnement internationale de la Tunisie en termes de rendement à l'Ha



4.3 La filière bio

Des efforts importants sont par ailleurs, consentis pour développer la filière bio qui se caractérise par une plus grande valeur ajoutée. D'après les données de l'ONAGRI pour l'année 2019, le bio représentait 21% de la production totale avec des exportations atteignant 582MD ce qui représente 27% des exportation en valeur. Le bio s'exporte à des prix bien plus élevés que celui des huiles non bio. (12,19TND contre 8,5 TND en 2019), (voir tableau ci-dessous)

Tableau 3 : caractéristique de la filière Bio

Nombre des exportateurs	45
Quantités exportées	48000
Part dans les quantités totales	21%
Destination des exportations	27 Pays
Principaux marchés	Italie/USA/Espagne/France
Valeur des exportations en MD	582,5
Part dans la valeur total des exportations d'huile d'olive	27%
Prix moyen(DT/kg)	12,19
Prix moyen du non Bio (DT/Kg)	8,5

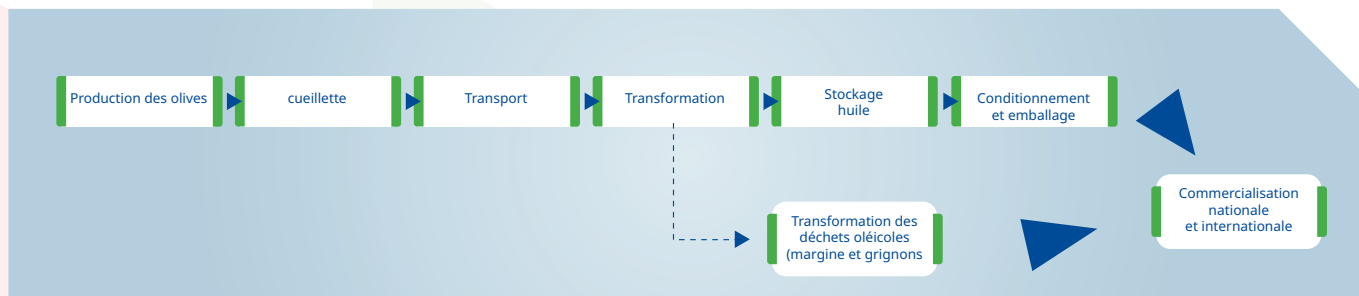
Source : ONAGRI (2019)

► V. Environnement des affaires et principaux moteurs du changement

1. Analyse de la chaîne de valeur du secteur

1.1. Fonctions principales

La chaîne de valeur de l'huile d'olive est représentée sur le graphique ci-dessous :



• Production des olives : des grandes superficies de terres agricoles consacrées à l'olivier et une faible productivité : un potentiel de croissance important

L'oléiculture représente le principal secteur de l'agriculture pour La Tunisie avec plus de 102,4 millions pieds d'oliviers qui couvrent 1.96 millions d'hectares représentant 35% de la surface arable ce qui permet au pays à être le plus grand producteur d'huile d'olive en dehors de l'Union Européenne. Cette surface a placé la Tunisie au deuxième rang après l'Espagne qui couvre presque 19% de la surface mondiale dédiée à la culture de l'olivier. La superficie oléicole est divisée en 310 milles exploitations (65% exploitants agricole), dont 85% sont au-dessous de 5 ha leur répartition géographique est comme suit 32% au nord, 46% au centre du pays et 22% au sud. Une superficie importante de l'olivieraie tunisienne (62 261 ha d'oliviers) appartient à l'office des terres domaniales (OTD) (COI 2017) répartie sur tout le territoire tunisien dont 2% sont conduites en irrigué.

Le mode de conduite dominant en Tunisie est le pluvial classique qui concerne environ 95 % des surfaces, le reste appartient à des périmètres irrigués (COI 2017).

Les densités moyennes des vergers sont de 100 oliviers/ha dans le Nord, 60 arbres/ha dans le Centre et 20 arbres/ha dans le Sud. Actuellement, plus de 2 000 ha de vergers sont conduits en super-intensif et produisent une moyenne de 7 à 8 tonnes par ha. Les rendements moyens de la Tunisie sont presque les plus bas en comparaison avec ses concurrents du bassin méditerranéen. Ils pourraient être triplés dans le Nord et le Centre où les conditions climatiques et surtout la pluviométrie sont les meilleures et doublé dans le Sud malgré les conditions sévères. Le rendement moyen (kg d'olive/ha) varie de manière significative selon les régions et la pluviométrie.

Approximativement, les vergers d'olives à huile donnent des rendements allant de 600 kg/ha à 900 kg/ha (ONH 2021).

La majorité de l'olivieraie tunisienne (75%) est constituée d'oliviers relativement jeunes, en pleine production et leurs âges varient entre 20 et 70 ans. Les 25% restantes sont divisées en deux catégories ; la plus jeune constituée d'arbres âgés de 1 à 20 ans représentant 18 % du total. 7% ont plus de 70 ans et nécessitent un rajeunissement (DGPA 2020).

Le sud représente 50% de la production d'olives contre seulement 29% au centre et 21% au nord. De plus, la teneur en huile des olives produites dans le sud est légèrement plus élevée que celles dans les autres régions. Le sud contribue donc par 55% à la production nationale en huile d'olive contre 27% pour le centre et 18% pour le nord (Jellali, A, 2021). Grâce à sa longue histoire avec l'olivier, la Tunisie possède un riche patrimoine variétal. Cependant, malgré cette richesse, seules deux variétés sont omniprésentes dans les terres arables, qui sont les Chemlali situées principalement au sud et au centre, et les Chetoui qui dominent au nord. Le cultivar Chemlali représente 80% de la production tunisienne d'huile d'olive. Il est cultivé dans le centre et le sud du pays tunisien, zones à faible pluviométrie (<250 mm par an). Le cultivar Chetoui est répandu dans le nord, que ce soit en plaine ou en montagne. Il couvre 176 000 hectares et représente environ 20% de la production tunisienne d'huile d'olive. Les autres cultivars présents en Tunisie comprennent Oueslati, Gerbouï, Zalmati, Zarazi, Barouni et Chemchali de Gafsa...

Différents systèmes oléicoles coexistent selon :

- Type de plantation, c'est-à-dire système extensif ou intensif ;
- L'irrigation, c'est-à-dire le mode de conduite pluvial ou irrigué ;
- Les pratiques culturales, c'est-à-dire les pratiques conventionnelles ou biologiques ;



Les systèmes oléicoles, en Tunisie, sont classés selon le type de plantation comme suit :

- Oléiculture extensive, avec des densités < 60 arbres/ha ;
- Oléiculture intensive, avec des densités entre 150 et 600 arbres/ha ;
- Oléiculture hyper-intensive, soit des densités de 600 à 1666 arbres/ha.

En résumé les 5 systèmes existant en Tunisie sont les suivants :

Système intensif

En Tunisie, l'agriculture moderne est relativement intensive. Les principales caractéristiques de cette oléiculture en Tunisie sont les suivantes : la taille du verger est généralement de 5 à 10 hectares avec une densité qui dépasse 150 arbres/ha, la pleine production est atteinte au bout de 8 à 10 ans avec une production généralement comprise entre 2 à 5 T par hectare, sa durée de vie économique est de l'ordre de 30 à 40 ans mais le coût de production reste élevé.

Les pratiques culturales sont conventionnelles, puisque le système utilise des engrais chimiques, et c'est aussi un système irrigué avec gestion mécanisée des sols, taille et cueillette manuelles, et fertilisation mécanisée.

Système hyper-intensif

Afin de pallier au phénomène de l'alternance naturelle et de la fluctuation de la production, au cours de la dernière décennie, ce nouveau système oléicole a vu le jour dans le but de mécaniser la récolte des olives en adaptant l'arbre à la machine. Ce système représente un nouveau mode oléicole productif, régulier et majoritairement mécanisé.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Densité de plantation élevée (>1000 oliviers par hectare) ;
- Gestion intensive des sols, avec l'utilisation systématique d'engrais chimiques et de pesticides ;
- Maximisation de la productivité

En Tunisie, la densité peut atteindre 1666 pieds/ha, le mode de conduite est conventionnel (utilisation excessive d'engrais et de pesticides chimiques), et est également irrigué avec une mécanisation du travail du sol, de la taille, de la récolte de la fertilisation (fertirrigation).

Pour ce système oléicole, la pleine production est atteinte au bout de quatre ans et le taux de rendement potentiel en pleine production est de l'ordre de 8 à 12 Tn par hectare.

Système extensif conventionnel

Un système oléicole extensif ou traditionnel se caractérise par des pratiques agricoles très anciennes, et il persiste dans tous les pays oléicoles. Ce système de culture se caractérise par une faible production et une récolte manuelle des olives qui nécessite une main-d'œuvre importante, entraînant des coûts de production très élevés. De plus, ces exploitations sont le plus souvent avec peu d'intrants et peu de produits chimiques. Les oliviers sont souvent plus âgés que dans les systèmes modernes. En Tunisie, la filière oléicole repose essentiellement sur des exploitations agricoles traditionnelles, le plus souvent familiales et gérées par les plus âgés.

Ces vergers cultivés en extensif conventionnel se caractérisent par une faible densité qui dépend principalement de la moyenne des précipitations annuelles à savoir :

- 100 arbres/ha dans le Nord où les précipitations sont de 400–600 mm ;
- 50–60 arbres/ha dans le centre où les précipitations sont d'environ 300–350 mm ;
- 17–20 arbres/ha dans le sud où les précipitations sont de 200–250 mm.

Dans ce système les arbres sont généralement âgés (plus de 50 ans), de faibles intrants agricoles tels que des engrais ou des pesticides, une récolte manuelle, et généralement, ils sont conduits en pluvial. En plus des oliviers, on trouve souvent dans ces parcelles d'autres cultures ou d'autres arbres fruitiers en intercalaire.

Système extensif biologique

L'agriculture biologique est un mode de production agricole qui se caractérise par l'absence d'utilisation de la chimie de synthèse. L'oléiculture biologique est généralement pluviale et extensive, avec un fort besoin en main-d'œuvre et de faibles densités de plantation. Les oliviers sont souvent plus âgés que dans les systèmes modernes. En fait, ce système ressemble pratiquement au système conventionnel extensif décrit ci-dessus, sauf qu'il s'agit d'un système organique et non conventionnel (pas d'utilisation de produits chimiques). De même, la main-d'œuvre est majoritairement non qualifiée et représente l'essentiel des coûts de production, notamment pour la récolte et la taille.

Système biologique intensifié

Une nouvelle catégorie commerciale a attiré l'attention ces dernières années, à savoir « l'huile d'olive vierge biodynamique ».

Ce type d'agriculture est basé sur les théories de Rudolf Steiner, qui met l'accent sur l'équilibre et l'interrelation des sols, des plantes et des animaux comme un système d'auto-alimentation sans intervention extérieure (dans la mesure du possible). Ainsi, cette agriculture cherche à intensifier les échanges entre l'olivier et son environnement. Ce type d'agriculture s'apparente à l'agriculture biologique, puisqu'il n'y a pas d'utilisation de produits chimiques. Cependant, ce qui différencie l'agriculture biodynamique de l'agriculture biologique, c'est que la première utilise des préparations végétales et minérales en complément du compost et utilise un calendrier basé sur les mouvements des astres.

Une caractéristique distinctive de l'agriculture biodynamique est l'utilisation des préparations biodynamiques décrites par Rudolf Steiner pour améliorer la qualité du sol et stimuler la vie végétale (Jellali, A, 2021).

• Cueillette des olives :

Réalisée d'une manière très traditionnelle qui commence généralement au mois de novembre, la récolte des olives rencontre des difficultés quant à la qualité, au délai de son déroulement et au professionnalisme de la main d'œuvre et de son coût. Le rendement journalier moyen d'un ouvrier travaillant dans la récolte des olives est de 90 kg. Toutefois au cours des années de forte production, la campagne de cueillette s'allonge de manière excessive (jusqu'au mois de mai) ce qui va avoir un grand impact négatif sur la qualité des huiles produites, sur la croissance et les productions ultérieures des arbres. La mécanisation même partielle ainsi que l'organisation des chantiers de cueillette deviennent une nécessité urgente (Institut de l'olivier 2005).

En effet, cette vitesse très lente de cueillette va obliger les producteurs à engager un grand nombre d'ouvriers agricoles ou de stocker les olives une longue durée avant leur trituration afin de collecter la quantité qui va permettre de faire fonctionner une huilerie ce qui va se traduire par une détérioration de la qualité produite.

La cueillette tardive engendre la chute naturelle qui est une conséquence naturelle du processus de la maturation. En effet, l'abscission des fruits est un phénomène dû à la formation d'une couche qui apparaît à l'approche de la maturation. Au fur et à mesure que la maturation avance, la résistance au détachement d'une manière naturelle diminue. Les olives tombent au sol, ce qui implique une perte de fruits et un abaissement de la qualité des huiles produites.

Le mélange des olives fraîches cueillies directement de l'arbre avec les olives qui ont chuté dites « n'chira » affecte négativement la qualité des huiles qui en résultent. Cette pratique a tendance à disparaître surtout au cours des années de forte production.

La mécanisation de la récolte qui réduit sa durée (entre 2 et 3 h par hectare) va permettre de cueillir une quantité d'olives de 3 tonnes /h (Jellali, A, 2021).

• Transport des olives :

Avec la dispersion des parcelles (85% des exploitations ont des superficies < 5 ha) le transport des olives demeure un problème qui freine les performances réalisées en termes de baisse des coûts de production et d'amélioration de la qualité produite. En effet, au-delà du coût, les conditions de transport des olives ne respecteraient pas toujours les normes en matière de transport des denrées alimentaires, notamment par l'utilisation d'emballages en plastique.

Or, le transport des olives doit se faire dans de bonnes conditions pour ne pas altérer leur qualité. Pour cela, les caisses en PVC de petites ou moyennes contenances sont idéales. Les caisses doivent être disposées de façon à optimiser l'aération. Les températures ne doivent pas être trop élevées pour limiter l'altération, c'est pourquoi il vaut mieux privilégier un transport de nuit dans les cas de long trajet.

• Tissu industriel

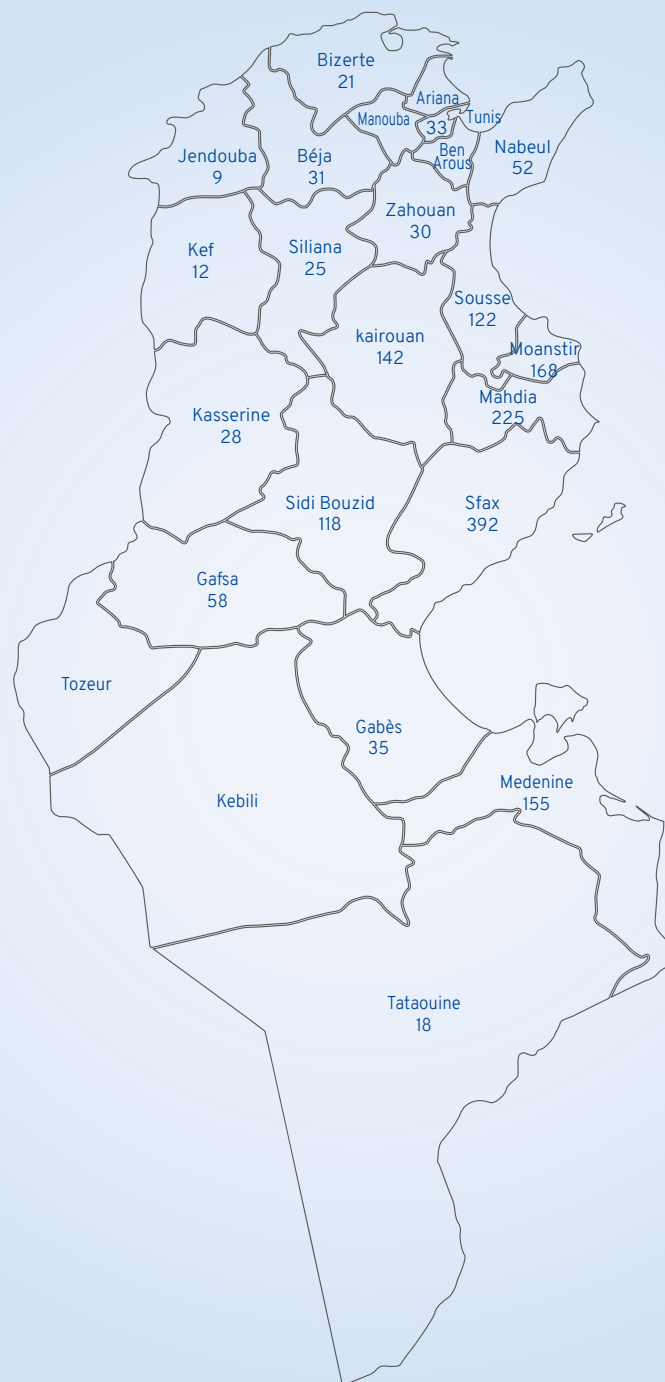
1. Transformation :

Étant donné que la Tunisie est le pays de l'olivier par excellence, un tissu industriel moderne a été développé afin de valoriser l'énorme potentiel de production réparti sur la quasi-totalité du pays. Le parc oléicole tunisien est composé de presque 1700 huileries d'une capacité théorique de 43 680 tonnes par jour réparties sur tout le territoire.

Plus de la moitié des huileries sont concentrées dans deux régions à savoir Sfax et le Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia) puisque ces dernières sont les régions les plus productives, suivies des régions du nord (Tunis, Manouba, Ariana, Ben Arous, Bizerte, Beja, Jendouba, Kef, Siliana, Zaghouan et Nabeul) qui concentrent 23% des huileries du pays. 18% sont localisées dans la région centre ouest du pays (Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa). Et les 8% restantes se situent dans deux gouvernorats : Gabès et Médenine.

Il est à souligner que même dans la région « Jrid » (Tozeur et Kebili et Tataouine) spécialisées dans la production de Dattes les huileries existent mais avec un nombre très réduit (Zlaoui, M., 2019).

Graphe 10 : répartition géographique des huileries sur tout le territoire tunisien



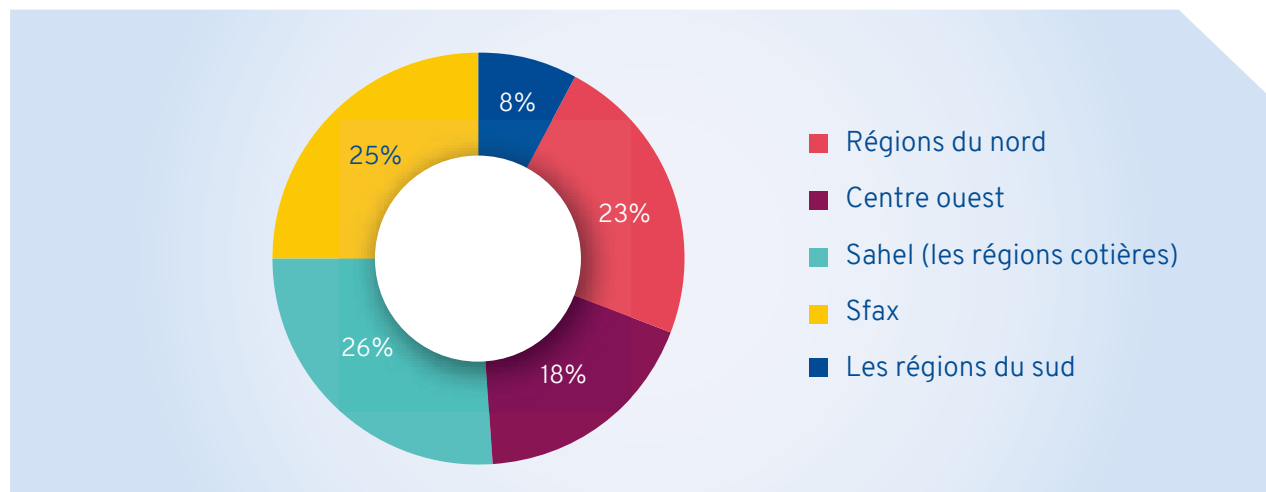
Source : (COI, 2021)

Dans certaines régions le nombre des huileries est disproportionnel à la production ceci est due aux faibles capacités de trituration des huileries varient selon un large intervalle variant de 200 kg/h pour les chaînes continues à faible capacité à 1000 Tn/

jour pour quelques huileries dans la région de Sfax.

La répartition de la capacité de transformation est représentée sur le graphique ci-dessous.

Graph 11: Contribution de chaque région à la capacité nationale de trituration (en %)



Source : ONAGRI (2021)

Le secteur de la transformation a été témoin, durant cette dernière décennie, de la création et de la modernisation des moulins, parallèlement à l'élimination progressive des huileries traditionnelles. De ce fait, la capacité de trituration a passé de 8 000 tn/jour en 1986 à plus de 40 000 tn/jour ces dernières années (ONH 2019). Toutefois, malgré la modernisation du secteur, des efforts supplémentaires restent encore à fournir pour instaurer les bonnes pratiques de fabrication de l'huile d'olive et pour entrer une certaine modernisation et un respect des règles d'hygiène dans les huileries traditionnelles qui sont encore fonctionnelles.

La capacité de trituration qui ne cesse d'évoluer dépasse de loin les besoins théoriques du secteur, les huileries sont souvent sous-utilisées, en particulier pendant les années de faible production. Il est à signaler que même pendant les années de forte production, les huileries fonctionnent rarement plus de 90 jours par an.

Les trois principaux systèmes d'extraction d'huile d'olive vierge existant en Tunisie sont : les moulins à huile traditionnels (à pression) qui sont caractérisés par une faible capacité de trituration, une occupation de grande surface et un nombre élevé de main d'œuvre qui n'est pas forcément qualifiée, les chaînes continues à séparation par centrifugation à deux et à trois phases qui se caractérisent par une grande capacité de trituration, beaucoup moins encombrantes, demandent

moins de main d'œuvre mais une certaine compétence. Leur majeur inconvénient est leurs effluents qui ne sont pas toujours facilement valorisables. Au cours des dernières décennies, des changements importants dans les méthodes de production d'huile d'olive ont eu lieu.

Ce réseau d'huileries bien réparti est soutenu par d'autres unités industrielles pour le raffinage des huiles non comestibles en l'état ou pour la valorisation de certains sous-produits, ou des unités de conditionnement ; réparties comme suit :

- 10 unités d'extraction d'huile de grignon d'olive d'une capacité supérieure aux quantités de grignon produites.
- 15 unités de raffinage dont l'activité principale est le raffinage d'huile de graines en raison de la faible demande du marché tunisien en huiles d'olive raffinées et aussi parce que les huiles de grignon produites en Tunisie et les huiles d'olives vierges non comestibles en l'état (lampantes) sont généralement exportées brutes ;
- 40 unités de conditionnement d'une capacité totale de plus de 165 000 tonnes par an de toutes les huiles alimentaires (huile végétale et huile d'olive), dont 10 unités spécialisées exclusivement dans l'huile d'olive (COI 2020).

2. Stockage de l'huile :

Afin de mieux gérer ses stocks, surtout avec les fluctuations importantes d'une année à une autre, la Tunisie a développé un certain nombre d'installations de stockage d'huile d'olive dans toutes les principales zones de production. Actuellement, la Tunisie dispose d'une capacité de stockage d'huile d'olive de 365 000 tonnes dont 150 000 soit 41% sont détenues par l'Office National de l'Huile et réparties sur les centres régionaux de Tunis, Sfax, Sousse, Sidi Bouzid, Kairouan et Zarzis (ONH, 2017). Le reste est détenu par des industriels privés d'huile d'olive qui ont réalisé une expansion de la capacité de stockage par la création d'unités de stockage dans les huileries existantes et la création et l'installation de nouvelles huileries avec de nouvelles unités de stockage ou la création de nouvelles unités de stockage uniquement.

3. Conditionnement :

La sous branche de conditionnement d'huile compte 40 entreprises opérationnelles ayant une capacité globale de 165 000 tonnes/an toutes huiles alimentaires confondues (huile végétale et huile d'olive) dont une dizaine d'unités spécialisées uniquement en huile d'olive (Zlaoui, M., 2019).

L'industrie du conditionnement de l'huile d'olive est relativement nouvelle en Tunisie en raison de la tendance générale à exporter l'huile en vrac. Cette tendance a freiné le développement d'un tissu industriel national bien réparti entre les régions productrices. En effet, la plupart des entreprises sont principalement concentrées dans les zones côtières et à proximité des zones les plus productives ou à proximité des zones industrielles.

La capitale accapare 30% des entreprises de conditionnement d'huile, mais si l'on ajoute Ben Arous comme étant une région de la capitale ; la somme totale passera à 37 %. Sfax est la deuxième région la plus importante où l'on retrouve 17% du tissu industriel, suivie de Sousse avec 9%. Les autres entreprises de conditionnement sont implantées dans la quasi-totalité des régions oléicoles : Au nord à Bizerte, Beja, Kef, Siliana, Zaghouan et Nabeul. Au centre Kairouan et Kasserine. Et enfin à Médenine au sud (ONH 2019).

Le conditionnement de l'huile d'olive se fait généralement dans des bouteilles en verre opaque à la lumière ou transparente selon le marché ou en boîtes ou fûts métalliques traités par un vernis alimentaire.

Les contenances sont variables de 10 cl à 1 litre pour les

bouteilles en verre et de 1 à 5 litres pour les boîtes et les fûts métalliques et les bouteilles en plastique. L'utilisation de ces dernières devant être proscrite du fait de ses risques éventuels sur l'hygiène et la santé.

Les exportations vers les nouveaux marchés à très forte valeur ajoutée s'orientent, quant à elles, de plus en plus vers les petites contenances en bouteilles en verre opaques de 25cl, 50cl, 75cl et les boîtes métalliques de 75cl à 1 litre.

Il existe plusieurs types d'entreprises de conditionnement d'huile d'olive en Tunisie ; celles qui ne ciblent que les marchés locaux et régionaux comme l'Algérie et la Libye qui sont minoritaires avec seulement 8% du volume des exportations en bouteilles, alors que la majorité sont des entreprises totalement exportatrices. La moitié de ces entreprises sont certifiées au niveau national et international, cela signifie que l'autre moitié ne peut exporter ses produits que vers des marchés qui ne sont pas très exigeants en matière de sécurité des denrées alimentaires. Quatorze entreprises (28%) ont gagné des prix internationaux qui confirment la bonne qualité de l'huile d'olive tunisienne (ONH 2019).

Malgré l'importance de la filière oléicole en Tunisie, elle souffre toujours d'un effet important de l'aspect informel qui se manifeste par :

✓ Absence d'exigences légales applicables permettant de contrôler les fûts d'olives du champ à l'oléifacteur (rupture de la chaîne de traçabilité).

✓ Le caractère saisonnier de l'activité pousse les intervenants du secteur à recruter de la main d'œuvre occasionnelle, généralement non qualifiée et d'une façon informelle (impact négatif sur la qualité des produits et leur sécurité sanitaire ainsi que l'efficacité des opérations effectuées).

✓ La commercialisation de l'huile d'olive en vrac pour le consommateur local constitue aussi un autre maillon faible de la chaîne de traçabilité et une perte en matière de conditionnement. Mais cette consommation locale se réduit de plus en plus aux ménages des classes moyenne et aisée, du fait de la paupérisation et de l'inflation. Cette situation rend la filière encore plus tributaire de l'export.

1.2. Fonctions support

• Valorisation des sous-produits :

La matière grasse (huile) représente en moyenne 20% de la masse des olives ; les 80% restant seront des déchets après leur séparation de l'huile. En conséquence, l'extraction de l'huile

d'olive se caractérise par la génération d'énormes quantités d'eaux usées nommées margines et de grignons d'olives (les effluents solides). Les caractéristiques de ces sous-produits diffèrent selon le système d'extraction d'huile utilisé.

Le grignon est un sous-produit ayant une valeur commerciale et va constituer la matière première des industries d'extraction d'huile de grignon par solvant, sa valeur dépend du système d'extraction d'huile d'olive utilisé. En effet, le procédé d'extraction classique donne naissance au grignon le moins humide avec une teneur en eau de l'ordre de 30% suivi du système continu à trois phases avec une humidité de presque 50%. Alors que pour le système continu à deux phases, les grignons résultants sont très humides avec des valeurs qui dépassent généralement les 65%.

Quel que soit le type de grignon obtenu, la première étape avant l'extraction par solvant sera le séchage jusqu'à atteindre une humidité de l'ordre de 5% cette opération est énergivore et constitue une charge importante lors de la fabrication de l'huile de grignon brut d'où l'importance des grignons à faibles humidités. Les produits obtenus sont l'huile de grignon brute et le grignon épuisé. Le premier produit doit être raffiné avant qu'il soit comestible, le deuxième sera soit utilisé comme combustible soit pour l'alimentation des bétails.

Les grignons humides provenant des systèmes d'extraction à deux phases peuvent subir un traitement différent. En effet, le noyau sera séparé de la pulpe et sera vendu pour la production d'énergie avec des caractéristiques intéressantes (un pouvoir calorifique élevé et des émissions de combustion relativement propres) ; la pulpe dénoyautée, dans la plupart des cas, fera l'objet d'une deuxième extraction à trois phases pour récupérer une partie de l'huile résiduelle dans le grignon, avant de passer aux industries d'extraction par solvant ou utilisé dans la préparation du compost organique.

Les margines sont les effluents liquides générés par les procédés d'extraction de l'huile. Ils constituent un véritable problème environnemental pour les pays producteurs du bassin méditerranéen. Ces quantités de margine générées diffèrent d'un système à un autre. En effet, le système d'extraction à trois phases donne naissance à des quantités énormes de margine suivi du système classique alors que pour le système à deux phases, les eaux de lavage des olives dans la chaîne sont presque les seuls rejets liquides produits. Les margines sont généralement rejetées dans des bassins provisoires appartenant à l'huilerie avant qu'elles soient collectées dans de grands bassins régionaux. Les deux principaux bassins se trouvent à Sfax et El Kalaa, où

les margines seront asséchées par évaporation naturelle. Cependant, malgré les faibles profondeurs adoptées dans ces bassins, l'évaporation n'est pas satisfaisante, car une fine couche d'huile se forme à la surface des bassins, ce qui entrave le phénomène d'évaporation. En plus d'une simple collecte des margines dans des bassins adaptés ou dans la plupart des cas illégaux, en Tunisie, une autre solution est adoptée, plus fiable, qui est l'épandage direct des margines sur les sols qui vont jouer un double rôle de fertilisation vue qu'elles contiennent une certaine teneur en matière organique et d'irrigation.

• Commercialisation nationale et internationale :

Comme souligné précédemment, la Tunisie est le producteur et exportateur méditerranéen le plus intégré sur le marché mondial de l'huile d'olive. Le taux d'intégration, estimé par le rapport entre les quantités exportées et les quantités produites, est généralement élevé. Malgré ses fluctuations d'une année à une autre, du fait des variations annuelles de la production, ce taux est généralement supérieur à ceux des pays concurrents.

Commerce international :

La Tunisie est un pays à très fort potentiel. Cependant, ce potentiel n'est pas exploité au maximum en raison de plusieurs contraintes à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'huile d'olive. A titre d'exemple, si l'on regarde la campagne 2014/2015, la quantité d'huile d'olive produite était de 340 000 tonnes. 91% de cette production était exportée (312 000 tonnes) mais seulement 6,41% était exportée en bouteilles (COI 2017). L'Union européenne est le principal bénéficiaire des exportations en vrac avec plus de 65 % du total. Les trois principaux marchés de l'Europe sont : l'Italie 42%, l'Espagne 22% et la France avec seulement 3%. Le deuxième plus grand marché après l'Union Européenne est celui des Etats-Unis d'Amérique avec une part estimée à 19% alors qu'il s'agit d'un marché relativement récent. Le grand potentiel du marché africain reste non exploité par les exportateurs tunisiens sauf vers les Seychelles et la Côte d'Ivoire. Quant au marché asiatique, il est limité à une cible unique : la Turquie. Le marché australien n'est pas encore développé du fait, essentiellement, des contraintes logistiques (ONH 2021). En 2020, l'Espagne était le plus grand importateur européen d'huile d'olive tunisienne, avec une part de 56% (89 000 tonnes), suivie de l'Italie (59 000 tonnes) et de la France (6.6 000 tonnes). En plus de l'huile d'olive vierge, l'Espagne a également importé la totalité de l'huile de grignons brute exportée par la Tunisie.

Les exportations en conditionné demeurent inférieures à l'objectif fixé par le FOPROHOC (Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée), soit 20 % des exportations de l'huile d'olive, malgré les stratégies et les efforts déployés par l'État tunisien afin de promouvoir cette branche. La lenteur de développement du conditionné est dû à plusieurs facteurs dont notamment une concurrence internationale rude au niveau des huiles d'olive en bouteille, un manque d'emballage innovant et de bonne qualité, ... Ces contraintes n'ont pas empêché les exportateurs tunisiens de prospecter de nouveaux marchés en parallèle des marchés classiques comme les USA, la France et le Canada. En effet, en 2017, les exportateurs tunisiens ciblent 50 marchés pour l'huile d'olive conditionnée, en 2006/2007 ce nombre n'était que de 28 soit une croissance annuelle de 2,4 marchés par an (COI 2017). En revanche, le nombre d'exportateurs évolue de manière exponentielle, il a quadruplé en moins d'une décennie passant de 21 en 2007 à 80 en 2015.

Les entreprises exportatrices d'huile d'olive en Tunisie peuvent être des producteurs, des huileries ou des sociétés d'import/export. En moyenne, 35% des exportateurs sont des huileries ou des producteurs propriétaires d'huileries, le reste sont des entreprises agro-alimentaires exportatrices.

Les marchés cibles de l'huile d'olive conditionnée sont plus diversifiés que les marchés de l'huile d'olive exportée en vrac. Cette dernière vise en priorité les pays riches où le pouvoir d'achat des citoyens est suffisamment élevé pour consommer des produits relativement chers. En 2020 près de 75 % des exportations sont destinées à trois marchés principaux ; France 26%, Etats-Unis 24% et Canada 22%. La part des pays du Golfe est estimée à 13% répartie sur deux grands marchés ; KSA (8%) et UAE (4%) et une très petite part pour le Sultanat d'Oman estimée à 1%. La Chine et le Japon sont les deux seuls pays asiatiques ciblés par les exportateurs tunisiens, pourtant leur part est encore faible 1% pour chacun d'eux. De l'autre côté, le Brésil est un marché en croissance cette dernière décennie, il a atteint 3% (COI 2021).

Commerce national :

Bien que la Tunisie soit le deuxième producteur mondial d'huile d'olive et que la production moyenne nationale soit largement suffisante pour répondre aux besoins nationaux, la majeure partie de la production est exportée. En effet et depuis 1962, le gouvernement tunisien a poursuivi une politique de substitution de l'huile d'olive avec des huiles de graines sur son marché local. L'objectif de cette politique était de permettre, d'une part, l'entrée de devises par l'exportation

d'huile d'olive, et d'autre part de préserver le pouvoir d'achat des citoyens à faible revenu par le recours aux importations d'huile de graines moins chères que l'huile d'olive. Cette politique de substitution a fini par créer de nouvelles habitudes de consommation chez les Tunisiens qui utilisent davantage les huiles de graines (soja, maïs, colza, etc...) que l'huile d'olive.

La consommation nationale moyenne de l'huile d'olive tunisienne varie légèrement selon les productions nationales. Pourtant, cette moyenne diminue constamment ; de 54,2 milliers de tonnes (1990 à 2000), à 40 milles tonnes (2001 à 2010) à 34 milles tonnes (2011 à 2018). Cela s'explique par deux éléments :

- La baisse du pouvoir d'achat des citoyens tunisiens surtout pendant la crise économique actuelle.
- L'existence d'une stratégie nationale qui encourage l'exportation d'huile d'olive afin de réduire le déficit de la balance commerciale.

1.3. Règles et normes

Réglementation nationale :

L'huile d'olive en tant qu'aliment de haute qualité bénéficie d'un cadre réglementaire très élaboré. La liste suivante regroupe les principaux décrets, et lois qui régissent le domaine de l'huile d'olive à l'échelle nationale :

• Lois :

Les principales lois nationales qui touchent le secteur de l'huile d'olive s'intéressent aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire (Loi n°2005-16 du 16 février 2005, modifiant la loi n°93-84 du 26 jui1let 1993) et à l'organisation de l'agriculture biologique (Loi organique n° 2016-46 du 6 juin 2016, portant approbation de l'accord international de 2015, sur l'huile d'olive et les olives de table).

• Décrets :

Les décrets de la république tunisienne qui touchent indirectement au secteur de l'huile d'olive s'intéressent principalement :

- Aux modalités de contrôle des techniques à l'importation et à l'exportation et aux organismes habilités à l'exercer (Décret n° 99-1233 du 31 mai 1999, complétant le décret n° 94-1744 du 29 Août 1994).
- À la création d'un comité tunisien du codex alimentarius et à la fixation de sa composition et des modalités de son fonctionnement (Décret n°2000-2574 du 11 novembre 2000).

- À la fixation des critères généraux de la fabrication, de l'utilisation et de la commercialisation des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (Décret n°2003-1718 du 11 août 2003).
- Aux conditions de commercialisation des huiles alimentaires en général (Décret n° 2005-2177 du 9 août 2005).
- Création d'un logo pour les produits de l'agriculture biologique tunisiens en général et fixant les conditions et les procédures de son octroi et de son retrait (Décret n° 2010-1547 du 21 juin 2010).

Des décrets ayant pour objectif la promotion de l'huile d'olive tunisienne tels que :

- Les modalités d'intervention et de fonctionnement du fond de promotion de l'huile d'olive conditionnée (Décret n°2006-2095 du 24 juillet 2006, Décret n°2009-1933 du 15 juin 2009).
- La Création, les conditions et les modalités d'attribution de « l'écolabel Tunisien » (Décret n° 2007-1355 du 04 juin 2007) ;
- Le concours national pour l'obtention du prix national pour la meilleure huile d'olive conditionnée (Décret n° 2008-607 du 4 mars 2008, Décret n° 2012-828 du 11 juillet 2012, Décret gouvernemental n° 2015-913 du 23 juillet 2015, Décret gouvernemental n° 2018-595 du 11 juillet 2018).

Des décrets organisant la filière de l'exportation de l'huile d'olive :

- Modalités et conditions d'octroi et de retrait de autorisant les exportateurs privés à exporter l'huile d'olive tunisienne dans le cadre de quota accordé à la Tunisie par l'union Européenne a (Décret n°2009-1852 du 9 juin 2009, Décret n° 2010-699 du 5 avril 2010, Décret n° 2012-142 du 10 avril 2012, Décret n° 2013-1390 du 8 avril 2013 Décret gouvernemental n° 2015-2622 du 29 décembre 2015).

Des Décrets regroupant l'huile d'olive et l'olive de table :

- Décret n° 2009-3726 du 14 décembre 2009, portant réglementation de la cueillette et du transport des olives.
- Ratification de l'accord international sur l'huile d'olive et les olives de table (Décret n°2006-2354 du 28 août 2006 ; Décret Présidentiel n° 2016-79 du 16 juin 2016).

• Arrêtés :

Vue l'importance que requière la filière de l'huile d'olive, l'état tunisien a réglementé presque tous les maillons de la chaîne de valeurs par des arrêtés émis par les différents ministères intervenants :

Maillon transformation :

Arrêté conjoint du ministre du commerce et de l'artisanat et du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 31 octobre 2006, fixant les conditions techniques et sanitaire minimales exigibles dans les huileries.

Maillon conditionnement :

- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 11 février 2005, portant approbation du cahier des charges relatif à l'organisation de l'activité de conditionnement des huiles alimentaires et à la création d'une commission de contrôle technique.

- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises, du ministre du commerce et de l'artisanat, du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques et du ministre de la santé publique du 26 mai 2008, fixant les catégories, caractéristiques et les conditions de conditionnement, d'emballage et d'étiquetage des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive.

Maillon valorisation sous-produits :

Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 3 février 2009, portant approbation du cahier des charges relatif à l'organisation de l'activité de raffinage des huiles alimentaires et à la création d'une commission de contrôle technique.

Maillon export et commercialisation :

Arrêté du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques, du ministre du commerce et de l'artisanat et du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des petites et moyennes entreprises du 19 octobre 2005, portant approbation du cahier des charges organisant l'exportation de l'huile d'olive tunisienne.

Promotion de l'huile d'olive et contrôle de la qualité :

- Arrêté du Ministre de l'économie nationale du 11 février 1957 modifié par le secrétariat d'État aux Finances et au commerce du 24 mars 1959 portant application aux huiles alimentaires et aux huiles des grignons d'olive des dispositions du décret du 10 octobre 1919, sur la répression des fraudes dans le commerce des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles ou naturels.

- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 03 septembre 2008, fixant la forme du logo du prix national pour la meilleure huile d'olive conditionnée ainsi que les modalités de son octroi et sa gestion.

- Arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines du 3 novembre 2014, portant approbation du cahier des charges relatif à l'obtention du label qualité tunisien de la

production de la conserve de sardine à l'huile d'olive extra vierge de qualité supérieure.

Normes internationales :

Les normes commerciales applicables à l'huile d'olive et aux huiles de grignons d'olive sont établis par les cinq principales autorités de régulation de l'huile d'olive : le Codex Alimentarius, le Conseil oléicole international (COI), l'Union européenne, le département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA) et les autorités australiennes.

Il existe de nombreuses autres autorités nationales qui ont

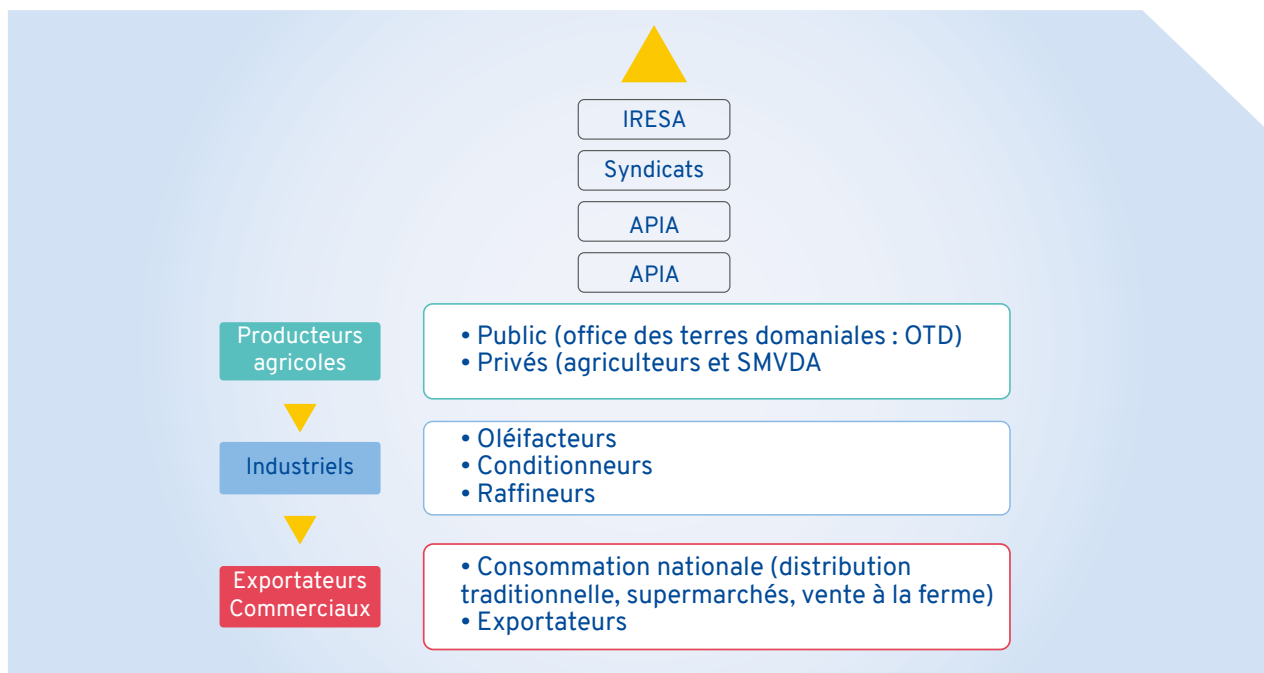
formellement légiféré des normes d'huile d'olive et les notes aussi, mais ils suivent en grande partie le travail de base posé par les cinq régulateurs susmentionnés. Comme pour les règles régissant la plupart des aliments, les premières définitions techniques de l'huile d'olive ont été établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le Codex Alimentarius. À l'origine, le Codex Alimentarius définissait quatre catégories d'huile d'olive distinctes : l'huile d'olive, l'huile d'olive vierge, l'huile d'olive raffinée et l'huile de grignons d'olive raffinée.

La plupart des autorités réglementaires du monde entier ont basé leurs propres normes et catégories d'huile d'olive sur ces quatre originaux.

1.4. Acteurs

Les acteurs dans la filière de l'huile d'olive sont schématisés comme suit :

Schéma 1: Principaux acteurs de filière oléicole tunisienne



Source COI 2017

1. En amont :

• Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA)

L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles est un établissement public à caractère administratif doté d'une personnalité civile et d'autonomie financière.

L'IRESA est chargée d'accomplir principalement les missions suivantes : la promotion de la recherche agricole, assurer le lien

entre les établissements de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles d'une part, et la vulgarisation agricole et les producteurs d'autre part ;

Élaborer les programmes de recherche agricole et les budgets nécessaires pour leur réalisation, Suivre l'exécution de ces programmes et en assurer l'évaluation, tout en veillant à la coordination et à la complémentarité entre les Établissements de Recherche et de l'Enseignement Supérieur dans les domaines agricoles ;

En plus de ses missions nationales l'IRESA entretient des liens bilatéraux importants avec les pays de l'UMA (Union du Maghreb arabe), du Moyen-Orient, du Golfe, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

• **Office National de l'Huile**

L'Office National de l'Huile (ONH) a été créé en 1962 sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. Par décret-loi n° 7013 du 16 octobre 1970, sa forme juridique a évolué en un Établissement Public Interprofessionnel à caractère industriel et commercial sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

La filière huile d'olive, composante stratégique de l'agriculture tunisienne et de l'économie nationale, est organisée autour de l'ONH, qui est chargé :

- D'encadrer et soutenir les oléiculteurs pour l'amélioration de la productivité ;
- D'encourager la promotion de la qualité de l'huile d'olive et sa commercialisation ;
- D'assurer le développement et la valorisation des exportations d'huile d'olive ;
- D'analyser les échantillons représentatifs des lots destinés à l'export ;
- D'importer des huiles végétales ;
- D'assurer la coordination entre les différents maillons intervenant à tous les niveaux du secteur oléicole selon une approche filière, en incitant les oléiculteurs, les oléifacteurs et les exportateurs à s'y intégrer pour un meilleur développement et une meilleure valorisation de l'huile d'olive tunisienne ;
- De collecter, analyser, diffuser et archiver les informations ; mettre en place une banque de données se rapportant au secteur et entreprendre les études nécessaires visant à faire évoluer ce secteur sur le marché intérieur et à l'exportation ;
- De préserver le patrimoine national oléicole avec l'organisation et la réalisation de campagnes nationales pour lutter contre les maladies et les ravageurs des oliviers ;
- De former une main-d'œuvre spécialisée dans la taille des oliviers ;
- D'appliquer les résultats de la recherche scientifique au niveau national pour l'amélioration de la qualité et de la productivité ;
- D'assister les producteurs en les incitant à utiliser des fertilisants azotés et des outils mécaniques.

• **APIA :**

L'APIA est un établissement public à caractère non administratif créé en 1983 et dont la mission principale est la promotion de l'investissement privé dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des services associés, ainsi que dans les activités de la première transformation intégrées aux projets agricoles et de pêche.

• **Les différents syndicats (UTAP, SYNAGRI, UTICA, UGTT) :**

Leurs principales missions consistent à la défense des intérêts des intervenants dans le secteur (agriculteurs, transformateurs, exportateurs, ouvriers, cadres, ...) ; contribuent à la formation, la sensibilisation et l'encadrement ; contribuent aussi à la conception et au développement des plans nationaux.

2. En aval :

• **Les producteurs :** divisés en deux :

✓ Publics représentés par l'office des terres domaniales (OTD) une entreprise publique créée en 1961, qui gère une superficie de 156 000 hectares répartis sur 30 agro-combinats et unités agroindustrielles.

✓ Privés constitués des Sociétés de Mise en Valeur et de Développement Agricole (SMVDA) et des agriculteurs privés.

• **Les oléifacteurs :**

Les responsables du maillon transformation

• **Les exportateurs :**

Environ 100 opérateurs exportent l'huile d'olive de Tunisie sur le marché international, de l'Amérique latine à l'Amérique du Nord, de l'Australie à l'Asie, de l'Europe à l'Afrique, aux pays du Golfe et du Moyen-Orient.

- 10 % des exportateurs exportent des quantités annuelles supérieures à 5 000 tonnes et réalisent 70 % des exportations et 69 % du revenu des exportations.
- 19 % des exportateurs exportent des quantités annuelles qui varient entre 1 000 et 5 000 tonnes et réalisent 25 % des exportations et 26 % du revenu des exportations.
- 20 % des exportateurs exportent des quantités annuelles comprises entre 1 00 et 1000 tonnes et réalisent 4 % des

exportations et du revenu des exportations.

– Enfin, 51 % des exportateurs exportent des quantités annuelles inférieures à 100 tonnes et réalisent 1 % des exportations et du revenu (COI, 2017).

2. Environnement des affaires

2.1. Sur le plan politique

Consciente de l'importance de promouvoir l'exportation de l'huile d'olive, la Tunisie a opté pour une stratégie basée sur des initiatives et mesures prospectives et prometteuses. Ces mesures affectent essentiellement l'exportation.

Le secteur oléicole est soutenu par plusieurs institutions gouvernementales. En plus de son appui institutionnel, le gouvernement tunisien soutient l'exportation à travers divers programmes.

Depuis les années 1970, marquées par le déficit commercial, la politique économique s'est orientée vers la promotion des exportations à travers un certain nombre d'avantages fiscaux. Le commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires reposait principalement sur l'huile d'olive (39% des exportations totales) qui jouait un rôle important dans l'équilibre alimentaire. Ce secteur est considéré comme la principale source de devises et la clé de la sécurité alimentaire de la population. La priorité était d'exporter de l'huile d'olive pour pouvoir importer principalement des céréales. Dans ce contexte, la stratégie de développement adoptée était axée uniquement sur l'amélioration de la productivité et l'objectif restait un objectif quantitatif « produire plus pour exporter plus ».

A partir de 1995, suite à l'adhésion de la Tunisie à l'OMC et aux accords d'association avec l'Union européenne, l'objectif a été de produire des biens compétitifs sur le marché international. Dans ce nouveau contexte d'avantage concurrentiel, tous les efforts ont été orientés vers la libéralisation des exportations et la mise en place d'un programme de promotion des exportations accompagné d'importants privilèges et avantages pour les exportateurs (subventions et prêts du FOPRODEX pour le transport, études de marché, participation à des expositions, l'édition de supports promotionnels et du FAMEX pour la mise en œuvre par les petites et moyennes entreprises d'un plan de commercialisation à l'export) et le renforcement des structures d'accompagnement (CEPEX, centres techniques et intergroupes). La compétitivité est recherchée à travers des prix compétitifs et des produits de qualité.

2.2. Sur le plan économique

Alors que la plupart des secteurs d'activité connaissent une récession un peu partout dans le monde, l'agriculture et l'agroalimentaire en Tunisie maintiennent un niveau d'activité assez développé : l'agriculture représente 13% du PIB national et continue à occuper une place prépondérante dans l'économie nationale alors que l'industrie agroalimentaire représente le 2ème secteur du tissu industriel en matière de productivité et de valeur ajoutée.

Au cours de la dernière décennie, la Tunisie a exporté un volume moyen de 157 000 tonnes d'huile d'olive, ce qui représente 18 % des exportations mondiales et 52 % de l'huile d'olive non européenne exportée dans le monde. Plus de 90% des exportations tunisiennes sont commercialisées en vrac, tandis que les exportations en bouteille augmentent de manière inégale en fonction de l'offre et de la demande annuelles internationales.

Les exportations en vrac sont principalement tirées par la demande des pays de l'UE, qui ont absorbé en moyenne 66% des exportations tunisiennes d'huile d'olive. Celles-ci sont fortement dépendantes de l'accord dans le cadre du contingent à droit nul alloué à la Tunisie.

L'Italie et l'Espagne sont traditionnellement les importateurs les plus fréquents d'huile d'olive de la Tunisie vers l'UE. Cet environnement est concurrentiel et il est caractérisé par la baisse des prix des matières premières agricoles en général.

2.3. Sur le plan social

L'oléiculture participe au développement de l'équilibre régional parce qu'elle reste la seule récolte possible dans les régions les moins favorisées. Ceci aide à maintenir des personnes dans les régions rurales et ainsi réduire l'exode rural.

Malgré le rôle social que joue la filière huile d'olive, les petits exploitants ainsi que les travailleurs des exploitations peuvent être identifiés comme le principal groupe vulnérable dans le secteur de l'olive et de l'huile d'olive. La grande majorité des salariés à court terme dans le secteur de l'huile d'olive en Tunisie sont des femmes travaillant dans des conditions de travail précaires et dans le secteur informel. Par ailleurs, certaines études quantitatives (UGTT 2019) montrent des formes de migration de certaines familles vers les régions productrices d'olives pendant les saisons de récolte. Ces familles vivent sur place dans des habitations de fortunes accompagnés d'enfants non scolarisés vivant dans des conditions très précaires.

2.4. Sur le plan technologique et de l'innovation

Les nouvelles technologies représentent un moyen pour entreprendre une réforme globale de ce secteur et s'affranchir des méthodes de production archaïques et énergivores, au profit de nouveaux outils performants. L'enjeu est de taille : une agriculture durable et intelligente qui produit plus, tout en respectant l'environnement. Au niveau des huileries, des technologies numériques peuvent favoriser le contrôle des variables de production tels que l'eau, la température et l'oxygène ce qui permet d'augmenter la qualité et la quantité d'huile produite ainsi qu'une meilleure valorisation des sous-produits.

2.5. Sur le plan environnemental

D'une part, la production d'huile d'olive en Tunisie a des impacts environnementaux négatifs car les eaux usées générées par les moulins à huile ne sont pas facilement traitables et leurs rejets dans l'environnement peuvent nuire à la faune et la flore. Le recyclage des eaux usées ainsi que l'utilisation des sous-produits devraient être améliorés. Le recyclage des eaux usées est particulièrement important dans un contexte de rareté des ressources en eau. L'expansion des systèmes d'irrigation a été identifiée comme un instrument clé pour lutter contre la faible productivité ainsi que les fluctuations élevées dans la production d'olives. Cependant, face à la rareté des ressources en eau, l'amélioration des technologies d'extraction pour réduire les besoins en eau et réutiliser les eaux usées est essentielle (Jackson et al., 2015).

D'autre part, la production d'olive demeure tributaire des aléas climatiques et de la sécheresse qui peut sensiblement baisser la production d'olives si le nombre de périmètres irrigués n'augmente pas. Une stratégie nationale est nécessaire afin de limiter l'impact de la rareté de l'eau en particulier dans le centre et le Sud de la Tunisie où la pluviométrie est plus faible en comparaison au Nord.

2.6. Sur le plan légal

Depuis l'indépendance, les politiques de commercialisation de l'huile d'olive ont connu de profondes mutations, touchant ainsi aux principales orientations politiques et stratégiques de l'État. En effet, balançant entre libéralisme et protectionnisme, ces politiques ont affecté le schéma actuel de commercialisation, de consommation et d'organisation du secteur oléicole (Elfikih, 2020).

Quatre phases peuvent être identifiées marquant ces mutations :

- I) La première allant de l'indépendance en 1956 jusqu'à l'année 1962, date de création de l'Office National de l'Huile.
- II) La deuxième phase (1962-1994) dates de création et d'abolition du monopole de l'ONH.
- III) La troisième phase (1994-2002) est une phase de libéralisation raisonnée.
- IV) La quatrième phase, qui a commencé en 2002 est caractérisée par une libéralisation totale et un désengagement de l'État.

Tout prometteur désirant exporter de l'huile d'olive doit obéir à un cahier de charge publié dans le JORT tunisien fixant les conditions générales et les obligations à remplir pour exercer l'activité d'exportation d'huile d'olive.

Les exportateurs privés inscrits sur la liste des exportateurs de l'huile d'olive et désirant exporter l'huile d'olive en vrac dans le cadre du quota accordé à la Tunisie par l'Union Européenne doivent obtenir une autorisation à cet effet délivrée par le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche.

3. Principaux facteurs de changement sur l'évolution du secteur

L'amélioration de la production (productivité et qualité produite) d'olives nécessite plus d'attention et de ressources afin d'améliorer les performances générales du secteur de l'huile d'olive.

Au niveau du maillon production : Les faibles niveaux de productivité ainsi que la forte variabilité de la production limitent la quantité d'huile d'olive exportable et les revenus du groupe le plus vulnérable du secteur oléicole tunisien, à savoir les petits exploitants. La productivité en olives est relativement faible en raison du vieillissement des oliviers, d'une faible densité de plantation, d'une application limitée des bonnes pratiques agricoles et de l'entretien des exploitations, d'un faible niveau de mécanisation, de la faiblesse des infrastructures et du manque de systèmes d'irrigation ainsi que d'accès à l'eau (Jackson et al., 2015). La promotion de la production oléicole en Tunisie est particulièrement bénéfique car les oliviers sont bien adaptés au climat tunisien et sont relativement élastiques en termes de rendement en cas de changements climatiques.

Les principaux défis des petits exploitants doivent être relevés afin d'augmenter les niveaux de productivité. Les services de vulgarisation (accès au financement, à l'éducation, à l'équipement, aux intrants, etc.) fournis aux petits exploitants et aux coopératives devraient être accrus. Les coopératives

doivent également être soutenues afin de rendre plus efficace la prestation de services aux petits exploitants. L'expansion de l'agriculture contractuelle - qui n'est jusqu'à présent pas répandue dans le secteur tunisien de l'huile d'olive - entre les acheteurs (en particulier les oléifacteurs ou les exportateurs) et les coopératives peut également être un instrument utile à cet égard.

A ces facteurs s'ajoutent les changements climatiques puisqu'il y a une interaction entre le climat et la maturation des olives avec un effet sur la composition et la qualité de l'huile.

Le changement climatique est un phénomène qui, de par sa spécificité, évolue si rapidement qu'il est impossible pour une plante comme l'olivier de s'adapter immédiatement à un changement aussi brutal.

Anticiper cette éventualité est essentiel pour éviter de se retrouver dans des situations d'urgence qui pourraient avoir des répercussions dramatiques.

Le changement climatique soulève donc de sérieuses inquiétudes quant aux variations qui peuvent être causées par la hausse des températures et la réduction des précipitations. Compte tenu de l'importance économique et sociale de l'oléiculture, il est fondamental que toute activité entreprise dans ce domaine prévoit l'impact de ce changement sur la culture pour identifier les stratégies d'adaptation ou d'atténuation du phénomène. D'où l'importance de prévoir, à l'aide de modèles mathématiques et statistiques, ce que sera la situation dans 40 ans et de développer une stratégie appropriée.

Au niveau industriel (transformation et conditionnement) : malgré la modernisation du parc oléicole tunisien seulement un faible pourcentage possède des certificats sur les normes qui comportent des exigences techniques en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire tels que BRC, ISO 22000, IFSSC 2200, IFS,... des certificats processus qui permettent aux entreprises oléicoles d'accéder à des marchés à forte potentialités commerciales et faire face aux exigences accrues des pays et des consommateurs en matière d'hygiène et de sécurité des denrées alimentaires surtout avec les alertes à l'intoxication alimentaire et des affaires de fraude de l'huile d'olive qui ne cessent d'augmenter.

Se distinguer et produire des produits de qualité exceptionnelle et spécifique portant des signes de qualité tels que les AOC, les IGP, ...génère un coût associé à l'adoption

d'un système de production spécifique et à l'utilisation d'une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée. Les opérateurs locaux sont alors découragés par l'augmentation des coûts de production. Créer un label national à promouvoir sur les marchés étrangers peut être très coûteux et dissuasif pour les oléiculteurs ou les exportateurs. D'autant qu'il doit concurrencer des marques italiennes et espagnoles qui ont une forte tradition et sont reconnues internationalement.

L'une des contraintes mises en évidence était la faible notoriété de l'huile d'olive tunisienne sur les marchés étrangers. En effet, même si l'huile d'olive tunisienne est connue par les importateurs italiens et espagnols, elle reste totalement inconnue par les consommateurs finaux.

Au niveau commercialisation : Malgré sa place assez confortable sur le marché international, les prix unitaires de l'huile d'olive sont largement défavorables à la Tunisie, par rapport à ses principaux concurrents. En effet ; L'Italie vend l'huile d'olive de 57 à 60% plus chère que l'huile d'olive tunisienne. C'est également le cas pour l'Espagne, avec des valeurs allant de 25 à 35 %. Cela est principalement dû au fait que l'huile d'olive tunisienne est toujours exportée en vrac et non pas en bouteilles indiquant son origine tunisienne.

C'est le principal obstacle à la création de valeur dans le secteur de l'exportation, d'autant que les industriels italiens auraient l'habitude d'acheter l'huile d'olive tunisienne pour la revendre estampillée «Made in Italy». La valeur ajoutée de ce produit ne revient donc pas à la Tunisie. Désormais, face à des consommateurs mondiaux de plus en plus exigeants en termes de sécurité des denrées alimentaires et en traçabilité, une nouvelle législation européenne est entrée en vigueur en juillet 2009 pour l'étiquetage de l'huile d'olive vierge. Le pays d'origine de l'huile doit être mentionné sur la bouteille avec la mention «hors UE» si l'huile provient de pays tiers.

L'enjeu économique est donc le développement de signes de qualité par la Tunisie. Le pays devrait investir davantage dans la différenciation de son huile par la reconnaissance de ses origines et de ses qualités. En effet, la signalisation de la qualité est un moyen de valorisation des produits d'exportation.

En ce sens, la loi n° 99-57 du 28 juin 1999 relative aux appellations d'origine des produits agricoles donne la possibilité d'avoir un signe distinctif en tant qu'appellation d'origine ou indication de provenance. Elle s'applique aux produits agricoles et alimentaires d'origine végétale ou animale et aux vins (JORT, 1999).

Aujourd'hui, même si le secteur de l'huile d'olive continue d'être compétitif et de jouer un rôle économique, social et environnemental, plusieurs faiblesses et menaces persistent encore, et certaines forces et opportunités ne sont pas suffisamment exploitées.

En effet, la productivité des oliveraies est la plus faible au monde ce qui se répercute sur les coûts de production. La forte variabilité de la production d'une année à une autre affecte significativement la régularité des flux d'exportation, ce qui entraîne des fluctuations importantes des parts de marché, des revenus et de la trésorerie des acteurs de la filière. La valeur ajoutée créée est souvent mal répartie entre les acteurs du secteur.

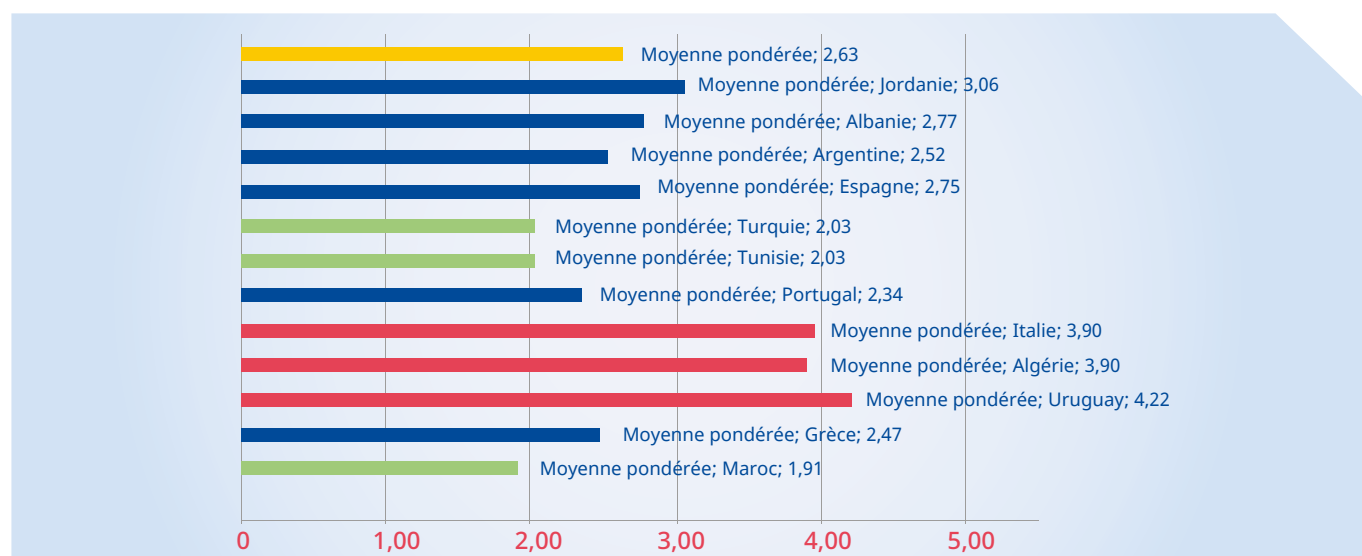
Dans ce cadre, une meilleure cohésion entre les exportateurs d'huile d'olive, alliée à la mise en œuvre de stratégies à long terme, contribuerait à assurer la pérennité du secteur.

4. Avantage comparatif/Analyse de la compétitivité du secteur, avec les pays concurrents

Malgré les difficultés rencontrées par le secteur oléicole tunisien à commercialiser ses produits avec des prix qui assurent sa durabilité il est important de mettre l'accent sur des avantages qui le distinguent de ses concurrents :

- Une grande capacité d'augmenter sa production en améliorant la productivité par ha (rajeunissement des vergers, révision des densités, modernisation des techniques culturales utilisées...). En effet la Tunisie possède la productivité la plus faible en ha en comparaison à ses concurrents classiques comme le montre le graphe 9.
- Un coût de production d'un kg d'huile d'olive parmi les plus bas en comparaison avec ses concurrents comme le montre le graphe 12 montrant que le Kg de l'huile d'olive produite en Tunisie coûte en moyenne 2.03 euro alors qu'en Espagne pour produire un kg on dépense 2.75 et 3.95 en Italie.

Graphe 12: Coût moyen d'obtention d'un kg d'huile d'olive



Source COI 2015

• L'état tunisien fait de grands efforts pour promouvoir l'exportation de l'huile d'olive. C'est ainsi qu'il a mis à disposition des exportateurs d'huile d'olive des fonds d'encouragement (Le Fonds de Promotion des Exportations : FOPRODEX, Le Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée : FOPROHOC).

• La Tunisie est le premier producteur et exportateur de

l'huile d'olive biologique avec une capacité d'augmentation de cette production, ce qui est un avantage très intéressant pour l'économie tunisienne. En effet, La demande pour les produits bio n'a cessé d'augmenter dans le monde et en particulier en Europe. Cela a été l'occasion pour la Tunisie de convertir des cultures d'oliviers classiques à l'agriculture biologique. Une politique nationale a donc été envisagée

pour organiser ce secteur, en vue essentiellement d'augmenter les exportations de produits tunisiens qui représentent seulement 1 % du marché mondial du bio. Toutefois, l'oléiculture est la locomotive de l'agriculture biologique en Tunisie où les plantations d'oliviers s'étendent sur 125 000 hectares, soit 40 % de la superficie totale cultivée selon le mode biologique.

Quant aux exportations d'huile d'olive biologique, elles ont tendance à augmenter en volume (pour atteindre 48000 tonnes en 2021 contre 2100 en 2004).

- Le prix de l'huile d'olive à l'international est très compétitif avec un prix à l'export parmi les plus bas à l'échelle mondiale comme souligné précédemment dans le graphe 8.

5. Impact de la crise Covid sur la CdV huile d'olive

Le secteur de l'huile d'olive n'a pas connu de grandes perturbations en termes de production car la fin de la récolte n'a pas été affectée, mais des difficultés ont été signalées en ce qui concerne la taille des oliviers du fait des restrictions de déplacement de la main-d'œuvre. Pour les produits d'exportation phares (les dattes, l'huile d'olive et les produits de la mer), l'arrêt de l'économie mondiale du fait de la pandémie a fortement limité les possibilités de la Tunisie de commercer avec les pays étrangers habituels, mais à des degrés divers selon les produits.

Pour l'huile d'olive, la récolte record d'olives en 2019-2020 devait permettre à la Tunisie d'exporter environ 250 000 tonnes d'huile, représentant pour le pays une entrée de devises équivalant à environ 2000 millions de dinars tunisiens (DT). La crise sanitaire n'a pas eu un effet sur les quantités exportées, qui ont connu une nette amélioration pour atteindre 232 000 tonnes contre moins de 100 000 tonnes pour la campagne qui précède ; mais les recettes en devises sont loin des attentes des acteurs de la filière et n'avaient, à la fin du mois de mai 2020, atteint que 1400 millions de DT. Cette situation s'explique principalement par la situation du marché international qui connaît un excédent d'offre suite à la succession de deux récoltes exceptionnelles, en 2018/2019 et 2019/2020.

6. Institutions du secteur et contexte institutionnel

Consciente de l'importance de promouvoir l'exportation de l'huile d'olive, la Tunisie a opté pour une stratégie basée sur des initiatives et mesures prospectives et prometteuses (ONH). Ces mesures affectent essentiellement les mesures d'exportation.

Le secteur oléicole est soutenu par plusieurs institutions gouvernementales qui sont :

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de l'Industrie et de la Technologie
- Ministère du Commerce et de l'Artisanat
- Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB)
- Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)
- Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
- Centre Technique de l'Emballage (PACKTEC)

En plus de son appui institutionnel, le gouvernement tunisien soutient l'exportation à travers divers programmes. Le premier est The Export Market Access Fund (FAMEX) qui est un projet du Ministère du Commerce, financé par la Banque Mondiale, visant à promouvoir les exportations d'huile d'olive conditionnée vers les marchés porteurs et dont la gestion a été confiée au CEPEX.

Le deuxième programme est le Fonds de promotion des exportations (FOPRODEX), un mécanisme de soutien financier mis par l'État tunisien à la disposition des exportateurs pour leur permettre d'accéder au marché international et dont la gestion a été confiée également au CEPEX. Le troisième programme est le Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée (FOPROHOC) : fonds dont la gestion a été confiée à PACKTEC. Ce fonds est régi par le décret n°2006-2095 du 24 juillet 2006 fixant les modalités d'intervention et de fonctionnement du FOPROHOC.



▶ VI. Profil de l'emploi dans la chaîne de valeur huile d'olive

1. Volume global de l'emploi

Il n'existe pas de données détaillées sur l'emploi dans le secteur oléicole. Cela s'explique par la saisonnalité du travail et de l'informalité qui domine les premiers maillons de la chaîne de valeur. Le secteur oléicole occupe directement ou indirectement plus de 1 million de personnes et génère 34 millions de jours de travail par année ce qui équivaut à plus de 20% de l'employabilité dans le secteur de l'agriculture².

2. Principales caractéristiques de l'emploi (répartition par genre, par niveau de qualification, par région, par taille d'entreprises, des données sur la qualité de l'emploi, permanent/occasionnel, formel/informel, ...)

Cependant, l'emploi demeure relativement hétérogène selon les maillons de la chaîne de valeur. Les premiers maillons de la chaîne de valeur (production, collecte, transport, etc..) sont dominés par une forte informalité, une saisonnalité importante, des conditions de travail relativement difficiles³.

La filière rencontre également des problèmes de disponibilité de la main-d'œuvre en particulier des ouvriers pour assurer la cueillette. Les ouvriers sont réticents au travail de champs 61% d'entre eux sont des saisonniers contre 28% pour les

ouvriers permanents. Les femmes font la récolte, les hommes transportent ces récoltes, sarclent et travaillent la terre. Certains de ces ouvriers doivent parcourir une dizaine de km voire plus pour rejoindre leur lieu de travail. Le manque de disponibilité de la main d'œuvre peut fortement impacter l'activité de toute la chaîne de valeur. En effet, le retard dans la cueillette réduit le rendement des récoltes tout en générant des vols d'olives. D'où la nécessité de mobiliser les travailleurs et d'introduire des innovations technologiques dans les régions oléicoles en cas de récolte abondante afin d'assurer un bon timing dans la récolte sans impacter la production au niveau quantitatif et qualitatif⁴.

L'informalité qui caractérise la chaîne de valeur ne permet pas de quantifier précisément et de façon agrégée l'emploi dans la partie agricole de la chaîne de valeur. La partie conditionnement et emballages est mieux organisée avec un niveau d'informalité plus faible.

3. Productivité /Coût du travail

Les principaux métiers et leurs salaires homme et femme par région et par maillon de la chaîne sont présentés ci-après :
Production

Tableau 4 : Main d'œuvre informelle utilisée pour 1 ha d'olivier dans le maillon production

Taches	Nb d'ouvrier	Jours travail / an/ ouvrier	Pourcentage femme (%)	Pourcentage Homme (%)
Taille	2	10	10	90
Labour	1	20	10	90
Divers	2	30	75	25

Source : évaluation de l'expert métier

En résumé toute la superficie agricole oléicole offre 40 millions de journées de travail pour la taille de même pour le labour alors que pour les saisonniers pour les travaux divers (élimination des rejets, épandage de fumier, ...) le nombre de journées de travail offertes est de 60 millions journées par ans.

Les honoraires d'une journée de travail seront répartis comme suit :

Pour la taille la journée est à 45 TND. Cette tâche nécessite une certaine technicité et des connaissances théoriques et pratiques. Pour le labour le paiement est à l'heure de travail et qui coûte 5 TND l'heure ces deux tâches sont et elle est dominée par les hommes.

Pour les travaux divers, la femme touche 15 TND/jour alors que pour l'homme la journée est à 25 TND cette tâche est dominée par les femmes qui représentent 75%.

² http://www.tunisia-oliveoil.com/Fr/culture-deolives-en-tunisie_11_18

³ Building worker power and gender equality in global supply chains: lessons from north Africa, Solidar center report, 2019

⁴ <https://www.tanitjobs.com/blog/156/agriculture-l-huile-d-olive-Tunisienne.html/>

En ce qui concerne la cueillette, la main d'œuvre coûte en moyenne 214 TND/tonne d'olive cueillie, l'obtention de cette tonne nécessite 8 ouvriers / jour dont 6 femmes et 2 hommes. Les honoraires d'une journée de travail diffèrent selon la région et le genre. En effet, au centre et au sud tunisien l'homme et la femme touchent entre 30 et 35 chacun alors qu'au nord l'homme touche 40 TND et la femme 25 TND seulement. En général une journée de travail dans la production agricole

est de 12 h.

En résumé la tâche cueillette offre 6 millions de jours de travail pour les femmes et 1.9 millions de jours de travail pour les hommes.

Les postes permanents dans ce maillon sont principalement deux dans le mode de conduite en irrigué, un technicien et un ouvrier pour l'irrigation tandis que le mode de conduite pluvial ne nécessite pas de main d'œuvre permanente.

Le transport d'une tonne d'olive coûte entre 25 et 30 TND / km.

Transformation

Tableau 5 : Main d'œuvre informelle nécessaire pour faire fonctionner une huilerie

Postes	Nb	Jours / an/	Pourcentage femme (%)
Acheteur	3	150	20
Moulinier (Raïs)	2	150	Réduit
Ouvriers	3	150	20
Femmes de ménage	2	150	100

Source : évaluation expert métier

En résumé, le maillon transformation fait travailler en moyenne 2000 mouliniers par saison pendant presque 150 jours donc en termes de journées de travail ce poste offre 300 mille journées, ces ouvriers qualifiés doivent avoir une certaine compétence afin de pouvoir optimiser l'extraction et de contrôler la qualité produite avant son stockage. Avec l'évolution rapide des technologies d'extraction, un niveau d'un technicien supérieur en mécanique, maintenance, génie industriel, génie de procédé ... et plus, va devenir obligatoire pour occuper le poste de moulinier avec des formations spécifiques sur l'huile d'olive, sa qualité et sa fabrication. Les salaires des mouliniers connaissent une large fluctuation variant de 1200 TND/ mois jusqu'à 5000 TND/ mois avec un manque important de mouliniers qualifiés.

Le nombre des journées de travail des autres ouvriers saisonniers s'élève à 900 mille par an avec des salaires ou des honoraires journaliers beaucoup plus bas que le moulinier (entre 15 et 30 TND / jour).

Les femmes de ménage sont les moins payées (entre 10 et 20 TND) avec une charge horaire de 12 h / jour.

Le personnel permanent dans une huilerie est constitué généralement d'un comptable (90 % des hommes) et d'un

responsable laboratoire et management de la qualité et de la sécurité des denrées alimentaires (seulement 20% des huileries possèdent des laboratoires et sont engagées dans la démarche qualité et traçabilité). 80% de ces postes sont occupés par des femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

Conditionnement

Le maillon conditionnement ne souffre pas de la dominance de l'informel comme le maillon production et trituration. En effet une unité de conditionnement fait engager en général 4 à 6 employés dont 1 responsable qui joue le rôle aussi du responsable laboratoire et SMSDA (système management et sécurité des denrées alimentaires), un gestionnaire, un mécanicien qui sera responsable de la maintenance et de la réparation et de 2 ouvriers sur la chaîne.

La répartition Homme / femmes est de 50/50 avec une dominance des femmes au poste responsable SMSDA (80% des femmes).

► VII. Analyse SWOT

Même si le secteur de l'huile d'olive continue d'être compétitif et de jouer un rôle économique, social et environnemental, plusieurs faiblesses et menaces persistent encore, et certains atouts et des opportunités

ne sont pas suffisamment exploitées. Nous présentons dans ce qui suit une analyse SWOT qui est le fruit de l'ensemble des résultats et constats présentés précédemment.

Tableau 6 : analyse SWOT de la chaîne de valeur Huile d'Olive

Forces	Faiblesses
-Encouragement de l'État pour l'investissement dans le secteur -Un climat favorable pour la culture de l'olivier (bassin méditerranéen) -Une production importante et extensible en biologique et conventionnel -Un positionnement stratégique à l'échelle internationale -Un coût de production faible en comparaison aux concurrents -L'attachement des Tunisiens à l'olivier -Un Parc oléicole moderne avec une capacité de trituration intéressante -Une longue expérience et un savoir-faire intéressant -Un patrimoine génétique riche en variétés locales de caractéristiques très intéressantes et qui ont prouvé une grande adaptation aux conditions climatiques sévères et une bonne réponse aux changements climatiques -Avoir un champion dans la matière (CHO company) qui représente très bien le secteur à l'international -Investissement des privés dans le secteur	-Peu d'organisations coopératives dans le cadre la chaîne de valeur -Irrégularité de la production -Industrie polluante et consommation d'eau -Secteur saisonnier -Prédominance de petites exploitations avec un faible rendement -Main d'œuvre non qualifiée et informelle -Vieillesse des forêts. -Manque de traçabilité -Productivité des oliveraies est la plus faible au monde -Faible pourcentage de commercialisation d'huile en bouteille -Faible consommation locale -Très faible activité de transformation des déchets -Manque des appellations d'origine contrôlée, protégée, indications géographiques qui permettent une meilleure valorisation des produits (AOC, AOP, IGP...) -Un grand nombre d'intervenants qui manquent de coordination.
Opportunités	Menaces
-Existence d'un volet environnemental important à travers une meilleure gestion des déchets -Possibilité de création de GDA ou associations sur toute la chaîne -Augmentation de la consommation mondiale d'huile d'olive -Nombreux marchés non encore exploités. -Potentiel intéressant avec une productivité améliorable -Reduction du coût de production -Recherches scientifiques prouvant les bienfaits de l'Huile d'olive - un secteur touristique développé qui peut contribuer à la promotion et à la commercialisation de l'huile d'olive tunisienne	- Procédures administratives lourdes et coûteuses. -Accès au financement difficile -Système bancaire non encourageant pour l'investissement -Changements climatiques menaçant la durabilité et la rentabilité de la culture de l'olivier -La persistance du phénomène de morcellement des terres -Problème de sécurisation de la production (vol des récoltes) -Un faible niveau de formation des exploitants -Concurrences de plus en plus agressives -Risque d'augmentation du coût de production

► VIII. Vision pour l'avenir du secteur

1. Stratégie du Gouvernement pour le développement de la CdV huile d'olive

Tout en étant conscient de l'interaction et de la dépendance des différents maillons de la chaîne de valeur de l'huile d'olive la FAO a mené une étude en 2019 pour déterminer la vision stratégique de la filière oléicole à l'horizon 2030 tout en veillant à l'harmonisation et à la cohérence d'ensemble, des objectifs stratégiques et des plans d'action à entreprendre,

Dans un Scénario global souhaitable et réalisable la vision pour la filière à l'horizon 2030 a été intitulée : « Une filière performante, résiliente et intégrée au marché mondial ».

Maillon Marchés et Commercialisation

Les objectifs du scénario souhaitable et réalisable à l'horizon 2030 seront atteints, selon l'FAO si les objectifs stratégiques suivants sont adoptés par l'état tunisien et seront exécutés selon un calendrier bien déterminé.

La création de l'Association Tunisienne Interprofessionnelle de l'Olivier (ATIO) est une étape déterminante pour atteindre ces objectifs stratégiques et les actions opérationnelles en découlant. Le cas échéant le FOPROHOC assumera cette responsabilité :

1- Objectif stratégique N° 1 : Diversification des exportations vers les pays hors UE avec un but de réduire la part du marché européen de 80% des exportations tunisiennes en huile d'olive à seulement 40%; la prospection des nouveaux marchés, dont principalement 4 marchés cibles à savoir les Etats-Unis, Canada, Japon et la Chine, et la mise en place d'un plan de commercialisation national sont les principaux moyens pour atteindre cet objectif.

2- Objectif stratégique N° 2 : Diversifier la qualité des produits par l'emballage ;
La traçabilité et le marketing des huiles d'olive en vrac ne sont pas faciles de ce fait L'exportation de l'huile d'olive conditionnée doit croître en vue d'atteindre 30 à 40 % des exportations à l'horizon 2030 (contre 10% actuellement).

3- Objectif stratégique N° 3 : Diversifier l'offre tunisienne d'huile d'olive certifiée et convertir 30% des surfaces oléicoles en biologique ;

Devant une concurrence de plus en plus rude et agressive par les pays producteurs de l'huile d'olive, la Tunisie doit profiter de ses atouts et se distinguer et bien se positionner sur les

marchés fortement concurrentiels, avec comme principal concurrent l'Italie connue par une bonne qualité de produit et l'Espagne par son rapport qualité prix.

La Tunisie doit concentrer ses efforts sur le biologique où la Tunisie est favorisée par son climat et ses modes de conduites classiques de l'olivier en plus de haut de gamme surtout par le développement des signes de qualité spécifiques, segments sur lesquels le secteur oléicole tunisien peut justifier d'une expertise et d'une crédibilité.

4- Objectif stratégique N°4 : Soutenir la marque « Tunisian Olive Oil » ;

La Tunisie dispose d'une marque collective « Tunisian Olive Oil » gérée depuis 2007 par le FOPROHOC et largement employée dans les manifestations à l'étranger et dans les campagnes de promotion. Cependant, elle demeure très peu utilisée par les entreprises qui exportent. Ce label tunisien mérite une attention particulière pour la mise en forme et le design, de Campagne publicitaire et de textes réglementaires.

5- Objectif stratégique N°5 : Ériger le tourisme en tremplin pour l'export.

Comme cité dans l'analyse SWOT la Tunisie possède une opportunité à saisir est le fait que le secteur touristique est développé et peut contribuer à la promotion et à la commercialisation de l'huile d'olive tunisienne.

On ne peut pas atteindre cet objectif sans engager, via l'Office Nationale de Tourisme, tous les établissements d'accueil des touristes à mettre en avant l'huile d'olive de Tunisie

Maillon transformation et valorisation

Le scénario souhaitable et réalisable à l'horizon 2030 sera atteint si les objectifs stratégiques suivants sont adoptés et réalisés dans les délais prévus :

1- Objectif Stratégique N°1 : Stabilisation des marges brutes globales (MBG) des huileries ;
Pour atteindre cet objectif des orientations doivent être effectuées dont principalement : faciliter et réglementer les Accès aux financements pour les opérateurs de la filière ; Instaurer un système d'assurance fiable et adapté aux spécificités de l'agriculture tunisienne et plus particulièrement à la filière oléicole ; Favoriser les formules coopératives et/ou l'intégration verticale au sein de la filière.

2- Objectif Stratégique N°2 : Forte adhésion à l'application des bonnes pratiques d'hygiène (BPH), de trituration (BPT) et de fabrication (BPF) conjuguée à une dynamique de certification des huileries selon les référentiels de sécurité des denrées alimentaires (types GMPs et HACCP);

3- Objectif Stratégique N°3 : Développement d'une assise analytique de proximité spécialisée et accréditée ;
Des laboratoires qui font preuve de compétence certifiés ISO 1725 permettent un contrôle fiable de la qualité produite et donne de la confiance aux nouveaux marchés visés ayant des exigences strictes.

4- Objectif Stratégique N°4 : Renforcement de la certification produit et développement des signes qualité et d'origine (SIQO) ;

5- Objectif Stratégique N°5 : Révision des modalités du contrôle officiel : aligner les modalités du contrôle officiel par rapport aux standards internationaux.

6- Objectif Stratégique N°6 : Promotion d'une activité de Recherche et de Développement fédérant les structures de recherche publiques et les services R&D des structures privées : encourager le partenariat public privés dans le domaine de la recherche scientifique oléicole et inciter les structures de recherche à s'ouvrir sur le professionnel.

7- Objectif Stratégique N°7 : Renforcement de l'effort national pour la prise en compte des caractéristiques de l'huile tunisienne lors de l'élaboration des législations et des normes de classification de l'huile d'olive.

A travers la recherche scientifique faire connaître les caractéristiques des huiles tunisiennes qui sont liés à la variété (caractères génétiques) afin de leurs prendre en compte lors de l'élaboration des normes internationales pour qu'elles ne soient pas éliminer suite à une non-conformité à la norme malgré sa bonne qualité.

Maillon Production-Productivité

Conscient des conséquences des fluctuation annuelles de la production tunisienne sur son positionnement sur les marchés internationaux ainsi que les répercussions de ce phénomène sur le développement d'une stratégie de commercialisation internationales l'FAO met accent sur l'amélioration et à régulation de la production d'olives et d'huile d'olive. Le scénario souhaitable et réalisable à l'horizon 2030, sera atteint si les objectifs stratégiques suivants sont adoptés et réalisés dans les délais prévus :

1- Objectif stratégique N°1 : Réguler la production tunisienne d'huile d'olive afin d'atteindre le seuil des 360.000 tonnes par an afin d'atteindre cet objectif des orientations stratégiques sont à suivre à savoir :

- ✓ La rénovation des plantations sénescences
- ✓ La diversification du paysage variétal de l'olivieraie nationale pluviale
- ✓ L'optimisation des densités de plantation de l'olivier là où les conditions de culture en mode pluvial le permettent
- ✓ L'adoption du paquet technique optimal d'exploitation des oliveraies
- ✓ La promotion de l'oléiculture irriguée là où de l'eau d'une qualité acceptable est disponible avec la possibilité de valoriser des ressources non conventionnelles en eau.
- ✓ L'optimisation de la productivité de l'eau en culture irriguée

2- Objectif stratégique N° 2 : Amélioration de la production et de la productivité des oliveraies existantes par La création de structures mutuelles interprofessionnelles, assurer la Durabilité de l'écosystème, Garantir aux bénéficiaires de ces groupements professionnels un accès plus facile aux cycles de formation et de perfectionnement assurés par l'État

3- Objectif stratégique N°3 : Rénover l'olivieraie nationale par la réhabilitation des plantations sénescences ;

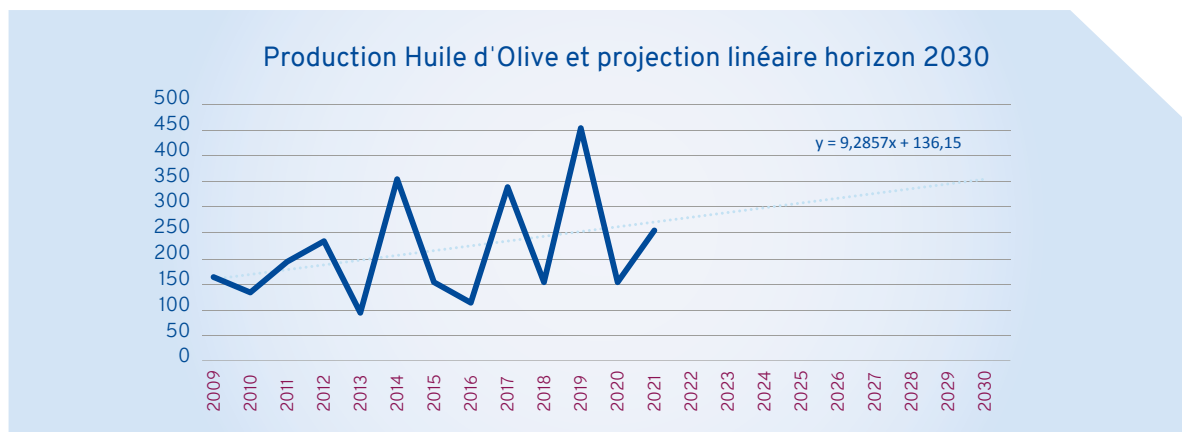
4- Objectif stratégique N° 4 : Diversifier l'offre tunisienne d'huile d'olive certifiée « bio » par la conversion des oliveraies conventionnelles en oliveraies biologiques ;

5- Objectif stratégique N° 5 : Promouvoir les oliveraies irriguées avec un objectif de doubler les surfaces oléicoles irriguées atteignant, en 2030, les 200.000 hectares tout en tenant compte la disponibilité de l'eau et en se basant sur une carte agricole.

2. Orientations stratégiques de l'atelier technique et de prospective

1- Garantir une production moyenne de 300 milles tonnes.

Graphe 13 : Scénario d'évolution linéaire de la production d'huile d'olive en Tunisie à horizon 2030



Source : auteurs selon données ONH

L'extrapolation linéaire permet de prévoir une augmentation de la production pour atteindre 350 milles tonnes en 2030 ce qui demeure en adéquation avec les objectifs stratégiques de la Tunisie.

La filière se caractérise par une grande variation de la production d'une année à une autre (année ON/OFF) ce qui impact forcément l'emploi en particulier dans les activités intensives en travail (collecte). Cela rend les prévisions sur l'emploi relativement complexes puisqu'elles dépendent de plusieurs paramètres : le rendement des travailleurs, la charge de l'arbre, la sous-capacité productive au niveau des huileries et du conditionnement, etc...

2- Doubler la quantité exportée en bouteille sur les cinq prochaines années

Le pays exporte toujours plus de 85% de sa production nationale en vrac vers ses concurrents directs, ce qui signifie que le secteur ne profite pas de la valeur ajoutée aux marchés extérieurs. Malgré les différentes stratégies mises en place par le Gouvernement, la Tunisie ne bénéficie pas pleinement de la valeur réelle de sa production d'olives. En fait, la grande majorité de la quantité exportée est en vrac, ce qui signifie que le secteur a un grand manque à gagner. Lors de la saison 2006/2007, moins de 1% des quantités exportées étaient conditionnées et définies comme produit tunisien.

Heureusement, les exportateurs tunisiens ont désormais tendance à exporter davantage de quantités conditionnées d'huile d'olive, cette dernière affiche une augmentation annuelle continue et a atteint 20000 tonnes durant la période 2007-2015. L'une des raisons essentielles de cet accroissement continu est le développement du tissu industriel ainsi que l'augmentation du nombre d'exportateurs tunisiens parallèlement à

la conquête de nouveaux marchés mondiaux qui favorise l'exportation d'huile d'olive conditionnée. En fait, les exportateurs tunisiens ciblent 50 marchés pour l'huile d'olive conditionnée, en 2006/2007 ce nombre n'était que de 28, ce qui signifie une croissance annuelle de 2,4 marchés par an. Mais ce chiffre stagne désormais depuis cinq ans. En revanche, le nombre d'exportateurs évolue de manière exponentielle, il a quadruplé en moins d'une décennie passant de 21 en 2007 à 80 en 2015. Avec l'augmentation du nombre de marchés d'exportation et l'augmentation du nombre d'exportateurs, cela a eu pour effet d'augmenter la quantité d'huile d'olive conditionnée exportée. Pourtant, cela ne suffit pas pour tirer pleinement parti de tout le potentiel du pays.

3- Doubler la consommation nationale en huile d'olive.

Selon l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), la consommation tunisienne d'huile d'olive n'a pas progressé, durant ces dernières années, d'une manière significative et adéquate avec les niveaux de production enregistrés pour pouvoir absorber des excès préalables. L'ONAGRI évoque des appels à changer de politique commerciale favorisant la substitution d'une partie de la consommation des huiles végétales subventionnées par l'huile d'olive.

4- Modernisation de la GRH et l'organisation du travail afin d'améliorer la productivité et la flexibilité.

5- Doubler la production en biologique.

6- Augmenter le pourcentage de nos exportations vers des marchés de haute valeur ajoutée (USA, Canada, Japon, Pays du Golfe, France, Pays Nordiques, Suisse, etc.) jusqu'au 60% des total des exportations.

► IX. Lacunes dans les capacités d'affaires

D'après les développements précédents, il est possible de considérer les principales lacunes dans les capacités d'affaires de la filière Huile d'olive :

1. Les technologies de l'information et de la communication, particulièrement dans la recherche de nouveaux marchés, le démarchage des clients à l'international, la prospection d'autres types de clientèles et la vente à distance.

2. La mécanisation et robotisation des processus de production, que ce soit au niveau de la gestion des eaux, de la maîtrise des techniques culturales modernes (maillon production agricole) qu'au niveau des techniques nouvelles de trituration (huileries modernes).

3. La qualité et la certification afin d'atteindre des marchés spécifiques et exigeants et suivre les tendances nouvelles en matière de certification et de normes de qualité.

4. Le développement stratégique et organisationnel. La gestion des exploitations agricoles et des huileries

est rudimentaire. Il est nécessaire de développer des stratégies organisationnelles, une GRH moderne et respectueuse des travailleuses et travailleurs, un marketing et une communication externe qui permette de travailler sur l'identification des salons et foires à l'international et l'organisation d'événements. Il faut également développer le volet Etudes de marché afin de mieux cibler les demandes et besoins des différentes clientèles.

5. La logistique. La maîtrise des circuits de distribution est une capacité qui est encore à développer pour un produit qui passe par plusieurs intermédiaires du producteur à l'exportateur, en passant par les oléiculteurs et les sociétés de service.

6. Le packaging. La vente de l'huile d'olives se fait encore essentiellement en vrac alors que la vente en bouteilles est génératrice de valeurs ajoutées beaucoup plus conséquentes. En outre, certains pays importent l'huile d'olives tunisienne en vrac pour la conditionner et la revendre sous leur propre nom de marque.

► X. Besoins en compétences requises

1. Profil actuel des principales professions et compétences clés

Pour rappel, la chaîne de valeur de l'huile d'olive comporte six maillons.

Le premier maillon de la chaîne est celui de la production des olives dans les exploitations agricoles. Ce maillon fait employer principalement des ouvriers agricoles, des agronomes et on y retrouve les responsables d'exploitation agricole assistés par les responsables vergers (kaban).

Par la suite, l'on retrouve le maillon Collecte des olives où l'on voit intervenir, plus souvent qu'au niveau du premier maillon, des sociétés de service qui vont mettre à disposition des responsables des exploitations agricoles une main-d'œuvre qui est difficile à trouver du fait de la saisonnalité de l'activité. Après cela, les olives sont transportées, essentiellement là aussi par des intermédiaires (sociétés de service).

Les olives subissent par la suite une transformation, appelée trituration, dans les huileries qui sont conduites par un

directeur de production appelé Rais (moulinier) et par des chefs d'équipe, (Mouliniers adjoints). L'on retrouve aussi au niveau de cette chaîne des ouvriers qualifiés et des techniciens ainsi que des responsables de la qualité, particulièrement lorsque l'huile est destinée à l'export. L'huile d'olive sortie des huileries peut être vendue en l'état (en vrac) ou alors conditionnée dans des unités de conditionnement. D'autres maillons secondaires de transformation existent également dont notamment les unités d'extraction d'huile de grignon ainsi que les unités de raffinage de l'huile. Le personnel de cette étape de transformation est essentiellement constitué par les ouvriers qualifiés, supervisés par des chefs d'équipe et un responsable production et un responsable d'usine. On retrouve également plusieurs professions support donc la maintenance, la logistique et la qualité.

Le cinquième maillon de la chaîne est celui du stockage, où intervient l'Office national de l'huile qui stocke 40% des quantités produites, le restant étant stocké par des opérateurs privés. Là aussi, c'est principalement des ouvriers qualifiés qui se chargent du stockage de l'huile en veillant au respect de certains paramètres permettant de garantir le maintien de sa qualité.

Le dernier maillon est celui de la valorisation des sous-produits, essentiellement le grignon et le margine qui est effectuée dans des unités industrielles spécialisées.

1.1. Principales Professions de la CdV Huile d'olive

Le tableau suivant résume l'ensemble des professions décrites ci-dessus :

Tableau 7: Emploi selon les professions, le genre et le niveau d'éducation

Postes	Nb	Jours / an/
1. Cadres supérieurs		
a- Cadres supérieurs administratifs		
Responsable d'une exploitation agricole	2000	2%
Responsable d'une société de services	0	
Dirigeant d'une unité industrielle	1000	30%
b- Cadres supérieurs techniques		
Directeur d'usine ou de production.	1200	5%
Responsable management de la qualité	370	80%
Agronome.	100	10%
Moulinier (Raïs)	2000	3%
Directeur maintenance.	300	1%
2. Cadres moyens		
a- Cadres moyens administratifs		
Responsable administratif et financier	700	70%
Acheteur	1500	3%
Comptable	300	50%
Commercial	500	30%
b- Cadres moyens techniques		
Superviseurs ou chefs d'équipe	300	70%
Tailleur	66000	20%
Responsable verger (Kabran)	2000	0%
Logisticien	100	10%
Maintenancier	200	1%
Technicien agricole	2000	20%
3. Exécution		
Récolteurs (jama3a)	2400	75%
Agent administratif polyvalent	600	60%
Ouvrier agricole	4000	80%
Ouvrier qualifié	4000	20%
Agent de sécurité, d'entretien	1200	0%

Source : Expert métier

1.2. Professions retenues

Tableau 8: Les professions qui permettront le développement des capacités d'affaires

	Capacité d'affaire à développer	Professions retenues	Enseignement supérieur		Formation professionnelle	
N°			Université	Diplôme	Centre de formation	Diplôme
1	Technologies de l'information et de la communication	Marketeur Commercial	Institut Supérieur de Gestion de Tunis, de Bizerte, de Sousse et de Gabès (3). Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (1) Ecole Supérieure de Commerce de Manouba et de Sfax (2). Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis de Nabeul, de Sousse, de Mahdia et de Sfax (5). Institut des Hautes Etudes Commerciales Carthage, de Sousse et de Sfax (3). Institut Supérieur de la Mode de Monastir (1). Institut Supérieur d'Administration des affaires de Sfax (1). Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa (1). Institut Supérieur d'informatique et de Gestion de Kairouan (1). Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion Jendouba (1). Tunis Business School (1).	Licence en marketing		
			Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques de Rades, Bizerte, Nabeul, Ksar Hellal, Djerba et Jendouba (6).	Licence en marketing digital		
		Acheteur	Aucune			
		Logisticien	Ecole Supérieure de Commerce de Manouba et de Sfax (2) Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (1)	Licence en Economie du Transport et de la Logistique	Centre Sectoriel de Formation en Transport et Logistique Borj Cedri	Technicien en logistique de production
			Institut Supérieur de Gestion de Bizerte et de Gabès (2) Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse (1) Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa (1)	Licence en logistique et Production		

	Capacité d'affaire à développer	Professions retenues	Enseignement supérieur		Formation professionnelle	
N°			Université	Diplôme	Centre de formation	Diplôme
1			Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Rades, Charguia, Bizerte, Sfax (4)	Licence en transport et logistique		
			Institut supérieur du transport et de la logistique de Sousse (1)	Licence en génie logistique : -Logistique Industrielle -Logistique des Opérations Internationales -Logistique de Distribution		
			Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax (1)	Licence en logistique Industrielle		
		Assistant administratif			Centre Sectoriel de Formation aux Metiers Tertiaires Hammam Lif Centre Sectoriel de Formation aux Metiers Tertiaires de Siliana Centre Sectoriel de Formation aux Metiers Tertiaires de Sousse	- Brevet de technicien supérieur en comptabilité et finances. - Brevet de technicien supérieur Assistant de direction
2	Mécanisation et robotisation du processus de production	Ouvrier qualifié			Centre Sectoriel de Formation aux Métiers industriels de khnis	-BTP Technicien en pilotage de systèmes de production automatisés -BTS Technicien dans le développement de systèmes industriels et d'information intelligents
		Superviseur ou chef d'équipe				
		Maintenancier			- Centre Sectoriel de Formation en Maintenance Nabeul -Centre Sectoriel de Formation en Maintenance Industrielle El Ouardia Centre de Formation et de Promotion du Travail Independant Ben Guerdane, Ettadhamen -Centre de Formation et Apprentissage Bizerte, Kairouan, Dahmani, Mahdia Centre Sectoriel de Formation aux Metiers industriels khnis - Centre de Formation et de Promotion du Travail Independant El Hamma	

	Capacité d'affaire à développer	Professions retenues	Enseignement supérieur		Formation professionnelle	
N°			Université	Diplôme	Centre de formation	Diplôme
2		Tailleur Responsable Verger (Kabran)	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Agrumiculture et viticulture de Bouchrik, Grombalia – Nabeul	Brevet de technicien professionnel (BTP) en arboriculture fruitière.	Centre Sectoriel de Formation aux Métiers industriels de khnis	BTP Technicien en pilotage de systèmes de production automatisés
			Centre de Formation Professionnelle Agricole de Sidi Bouzid			
			Centre de Formation Professionnelle Agricole de Ben Arous			
			Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Aménagement des Périmètres Irrigués de Barroua			
		Moulinier (Raïs)	Aucune formation dédiée.			
	Normalisation, traçabilité et qualité	Qualiticien	Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Charguia, Nabeul, Zaghouan, Sfax	Licence en Management Qualité-HygièneSécurité-Environnement		
3	Normalisation, traçabilité et qualité	Qualiticien	Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Charguia, Nabeul, Zaghouan, Sfax	Licence en Management Qualité-HygièneSécurité-Environnement		
			Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet, Monastir et Sfax Institut Supérieur de Biologie Appliquée de Médenine Institut des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis Faculté des Sciences de Bizerte et de Sfax Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologie de Mahdia	Licence en Contrôle Qualité des Aliments et Hygiène		
			Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax	Licence en Maitrise et Management de la Qualité		
			Institut Supérieur de Biotechnologie de Beja	Licence en contrôle Qualité des Aliments Industriels et procédés alimentaires		
		Hygiéniste.	Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet Faculté des Sciences de Bizerte Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir Institut Supérieur de Biotechnologies de Sfax Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologie de Mahdia Faculté des Sciences de Sfax Institut Supérieur de Biologie Appliquée de Médenine	Licence Contrôle Qualité des Aliments et Hygiène		
			Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Nabeul, Charguia, Zaghouan, Sfax,	Licence Management Qualité-HygièneSécurité-Environnement		

N°	Capacité d'affaire à développer	Professions retenues	Enseignement supérieur		Formation professionnelle	
			Université	Diplôme	Centre de formation	Diplôme
4	Développement stratégique et RDI	Prestataire de services à la filière.	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (1)			
			Ecole Supérieure de Commerce de Manouba, de Sfax (2) Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, de Nabeul, de Sousse, de Mahdia, de Sfax (5) Institut des Hautes Etudes Commerciales Carthage, de Sousse (2) Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Manouba (1) Institut Supérieur de Gestion de Tunis, de Bizerte, de Sousse, de Gabès (4) Institut Supérieur d'Administration des affaires de Sfax (1) Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa (1) Institut Supérieur d'informatique et de Gestion de Kairouan (1) Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion Jendouba (1)	Licence en management		
			Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne	Licence en Création et Gestion des Entreprises Agricoles		
		Marketeur	Institut Supérieur de Gestion de Tunis, de Bizerte, de Sousse et de Gabès (3).	Licence en marketing		
			Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (1) Ecole Supérieure de Commerce de Manouba et de Sfax (2). Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis de Nabeul, de Sousse, de Mahdia et de Sfax (5). Institut des Hautes Etudes Commerciales Carthage, de Sousse et de Sfax (3). Institut Supérieur de la Mode de Monastir (1). Institut Supérieur d'Administration des affaires de Sfax (1). Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa (1). Institut Supérieur d'informatique et de Gestion de Kairouan (1). Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion Jendouba (1). Tunis Business School (1).			
			Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques de Rades, Bizerte, Nabeul, Ksar Hellal, Djerba et Jendouba (6).	Licence en marketing digital		

N°	Capacité d'affaire à développer	Professions retenues	Enseignement supérieur		Formation professionnelle	
			Université	Diplôme	Centre de formation	Diplôme
4		Agroéconomiste – Conseiller agricole.	Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef	Licence en techniques de Production Agricole		
			Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur	Licence en Production Animale et Ressources Alimentaires		
			Institut Supérieur Agronomique de Chott-Meriem	Licence en agronomie		
			Institut National agronomique de Tunisie	Cycle ingénieur : -Sciences de la production végétale. -Economie-gestion agricole et agro-alimentaire. -Technologies alimentaires Mastère de recherche : -Intensification écologique des systèmes agricoles. -Amélioration des plantes et biotechnologie végétale. - Gestion des Ecosystèmes naturels et valorisation de Leurs Ressources. Doctorat : -Sciences de la Production Végétale -Agro-Alimentaire -Economie Rurale et Développement : ERD		
5	Logistique	Logisticien	Institut supérieur du transport et de la logistique à Sousse	Licence en Génie Logistique : -Logistique Industrielle -Logistique des Opérations Internationales -Logistique de Distribution	Centre Sectoriel de Formation aux Métiers industriels de khnis	BTP Technicien en logistique de production
			Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax Ecole Supérieure de Commerce de Sfax	Licence Economie du Transport et de la Logistique		
			Institut Supérieur de Gestion de Bizerte Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax Institut Supérieur de Gestion de Gabes Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa	Licence Logistique et production		
			Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Rades, Chargaia, Bizerte, Sfax	Licence Logistique et production		
			Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax	Licence Logistique industrielle		

2. Offre de compétences

Il n'existe pas d'offre de compétences qui s'adresse spécifiquement à la filière de l'huile d'olives au niveau de la formation initiale et ce aussi bien au niveau de la formation professionnelle que de l'enseignement supérieur.

Ainsi, au niveau du premier maillon de la chaîne de valeur de l'huile d'olives, à savoir la production agricole, les centres de formation suivants offrent des formations initiales générales en arboriculture fruitière et en périmètres irrigués qui préparent à la maîtrise des techniques relatives aux cultures arboricoles, dont la culture des oliviers.

Organisme de formation	Type de diplôme	Profession	Nombre de diplômés annuel
Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Agrumiculture et viticulture de Bouchrik, Grombalia – Nabeul	Brevet de technicien professionnel (BTP) en arboriculture fruitière.	Technicien agricole	30
Centre de Formation Professionnelle Agricole de Sidi Bouzid			30
Centre de Formation Professionnelle Agricole de Ben Arous			30
Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Aménagement des Périmètres Irrigués de Barroua	Brevet de technicien professionnel (BTP) en aménagement et gestion des périmètres irrigués.		20

Les formations continues au niveau du maillon de la production agricole les plus adaptées à la filière de l'huile d'olives concernent la formation de 30 jours des tailleurs d'oliviers (30 jours) et des maître-tailleurs d'oliviers (15 jours) qui se déroulent dans les centres de formation professionnelle dans le cadre d'une convention entre l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles et l'Office National de l'Huile. De l'avis des participants aux différents ateliers, ces formations sont très appréciées et très courues par les techniciens agricoles du fait de leur enseignement très axé sur la pratique et la technicité. En outre, la taille est l'une des activités agricoles qui fait le plus appel à un savoir-faire particulier et dont dépend la bonne santé de l'olivier ainsi que son rendement, son développement et même sa survie dans certains cas.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il n'existe pas non plus de parcours qui ciblent l'oléiculture. Dans ce cadre, les formations qui préparent au mieux au premier maillon

de la chaîne de valeur de l'huile d'olives sont les licences en sciences agricoles et plus spécifiquement la licence en « création et gestion des exploitations agricoles » délivrée par l'Ecole supérieure agricole de Mograne et la licence en « techniques de production agricole » délivrée par l'Ecole supérieure agricole du Kef.

Quant au deuxième maillon, la collecte et le transport des olives, elle est réalisée par des ouvriers sans qualification et supervisée par des sociétés de service dont les responsables ne présentent pas de profil de formation particulier et opèrent, le plus souvent, dans l'informel.

Le reste des maillons de la chaîne, qui concernent les phases industrielles de la chaîne de valeur, ne sont pas, non plus, représentés par des offres de formation spécifiques, notamment en ce qui concerne les mouliniers, un profil essentiel mais dont les compétences ne sont acquises que

par l'expérience pratique jusqu'ici. Dans le tableau suivant, sont indiqués divers parcours où les entreprises, notamment les plus modernes et les plus grandes de la transformation et du conditionnement de l'huile d'olives, puisent certains de leurs salariés. Les formations agricoles et industrielles de

niveau supérieur y sont indiquées du fait que les entreprises qui font appel à des diplômés de l'enseignement supérieur présentent, généralement des structures intégrées, de la production agricole jusqu'à l'exportation, en passant par la transformation et le conditionnement.

Type de diplôme	Etablissements universitaires
LES LICENCES	
Biotechnologie végétale	Institut supérieur de biotechnologie de Sfax. Institut supérieur de biotechnologie de Béja. Institut supérieur des sciences biologiques appliquées de Tunis.
Chimie : emballage et conditionnement	Faculté des sciences de Sfax
LICENCES CO-CONSTRUITES	
Biotechnologie végétale et création variétale en Géothermie.	Ecole supérieure privée des sciences appliquées et technologiques de Gabès.
Biotechnologie Végétale et Valorisation.	Institut supérieur de biotechnologie de Monastir.
MASTERS DE RECHERCHE	
Mastère de Recherche en Agronomie, spécialité gestion des ressources naturelles et spécialités apparentées.	Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne. Ecole supérieure d'ingénieurs de Medjez El Bab. Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement de Borj Cédria. Institut National Agronomique de Tunisie (2 parcours).
Mastère de Recherche en Biologie spécialité physiologie végétale et spécialités apparentées.	Faculté des sciences de Sfax (2 parcours). Faculté des sciences de Gabès. Faculté des Sciences Mathématiques, Physiques et Naturelles de Tunis Faculté des Sciences et Techniques de Sidi Bouzid. Faculté des sciences de Bizerte

► XI. Principales recommandations

Aux compétences à développer pour chacune des professions retenues (9), cette étude a également fait émerger huit recommandations en lien avec ces compétences et qui visent, plus généralement, à appuyer la croissance et la création d'emplois décents au niveau de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de l'huile d'olive. C'est particulièrement au cours de l'atelier stratégique que ce travail a été réalisé et a abouti à la proposition, la discussion et la validation par l'ensemble des partenaires présents de ces recommandations qui ont été organisées selon les dimensions STED suivantes: l'atténuation des déficits de compétence dans les principales professions retenues, la mise en place des services à l'emploi et à l'anticipation des compétences, le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes de la filière et l'appui de la structuration et la formalisation des acteurs de la filière.

1. Atténuer les déficits de compétence dans les principales professions retenues

Les techniques utilisées au niveau de tous les maillons de la chaîne de l'huile d'olive sont archaïques que soit au niveau de la production agricole que dans les huileries, ce qui cantonne la filière à des niveaux de productivité faibles, bien en-deçà des capacités qui sont réalisées dans les pays concurrents. Cette situation rend les métiers de la filière peu attractifs pour les jeunes demandeurs d'emploi, un véritable cercle vicieux qui peut être rompu grâce à deux actions complémentaires, l'une sur la formation initiale et la seconde sur la formation continue :

- Développer des parcours de formation qui couvrent toute la chaîne d'oléiculture et d'oléotechnie en alternance.

En effet, les parcours de formations sont actuellement partagés entre ceux qui relèvent du ministère de l'agriculture (AVFA) et qui concernent le maillon de la production Agricole et ceux qui relèvent des autres ministères (industrie, commerce, formation professionnelle, etc.). Un éparpillement qui nuit au développement de compétences intégrées et à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de Valeur. Il serait important à ce niveau de créer un véritable centre de développement des compétences oléicole qui forme pour l'ensemble des professions de la chaîne de Valeur.

-Programme de formation à la carte favorisant la promotion sociale des employés de la filière.

Du fait de l'absence de formations spécifiques à la filière de l'huile d'olives, la plupart des employés actuels ont, soit reçu des formations généralistes (tel que technicien en arboriculture), soit ont été formés sur le terrain au gré des expériences professionnelles. La promotion sociale de ces employés en tant

qu'acteurs aux compétences spécifiques ne pourra se réaliser sans des formations à la carte tels que celle actuellement dispensées par l'ONH et qui sont à intensifier et à intégrer dans un programme national de développement des compétences des acteurs de la filière.

Ce focus sur les formations, initiale et continue, est de nature à combler plusieurs lacunes des capacités d'affaires identifiées au cours de cette étude. C'est ainsi que le déficit dans l'utilisation des TIC, identifié comme première lacune de capacité d'affaires, ne peut être comblé sans la maîtrise des techniques de démarchage et de vente en ligne. En outre, si la 2ème capacité d'affaires relative à la mécanisation et la robotisation de la production agricole dépend principalement de la disponibilité d'équipements modernes comme le vibreur utilisé pour la cueillette des olives ou encore la programmation informatique des paramètres de production dans les huileries, elle nécessite, conséquemment, la formation de techniciens capables d'utiliser à bon escient ces nouvelles techniques et matériels. En effet, les techniques ancestrales étant essentiellement manuelles, elles pouvaient se limiter à une main-d'œuvre faiblement qualifiée alors que le recours mais l'acquisition de matériel de pointe doit, bien évidemment, s'accompagner par une mise à niveau du personnel en charge de chacune des tâches concernées. De même, la qualité et la certification (3ème capacité d'affaires) est certes relative à une révision des processus de production mais également à la formation de techniciens qualité et, plus généralement, d'intervenants sensibilisés aux enjeux de la qualité totale.

2. Mettre en place et promouvoir des services à l'emploi et à l'anticipation des compétences

Cette recommandation est transversale et constitue, en fait, un préalable, une étape 0 du travail sur chacune des lacunes des capacités d'affaires identifiées dans cette étude. Elle assure une lisibilité des métiers de la chaîne de valeur de l'huile d'olives, ce qui permettra de formaliser les professions existantes et potentielles, d'identifier les compétences relatives à chacune de ces professions, d'évaluer le niveau de maîtrise des intervenants actuels concernant chacune de ces compétences.

-Instaurer/ Renforcer un mécanisme sectoriel d'Anticipation des besoins en compétences pour le secteur de l'agro-alimentaire

En effet, il n'existe pas de référentiel spécifique pour la filière huile d'olives, les intitulés des métiers et postes sont encore en arabe dialectal « Raïs », « kabran », « Jamé3 » et les compétences spécifiques aux différents emplois ne sont pas consignées. Le développement d'un référentiel standard basé sur l'étude de l'exercice réel de ces différents emplois ainsi qu'un benchmarking

international est un préalable nécessaire à une gestion des compétences anticipatrice des compétences. Ce référentiel pourrait alors être géré par des structures au niveau central/ régional spécialisés dans le placement des candidats et intégré dans un mécanisme sectoriel, en l'occurrence pour le secteur de l'agro-alimentaire.

- Appliquer la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans les métiers de la filière :

La VAE est inscrite dans la loi en Tunisie depuis 2008 mais les textes de son application n'ont toujours pas été promulgués à ce jour. Or, la filière de l'huile d'olive se caractérise par un très important taux de salariés qui ont appris le métier sur le tas du fait qu'il n'existe pas de formation, professionnelle ou universitaire, spécifique à cette filière.

- Développer un mécanisme de financement de la formation continue adapté à la CDV.

L'informel et la saisonnalité qui caractérisent l'exercice des professions dans le secteur de l'huile d'olive fait que les mécanismes habituels de financement de la formation, tel que la TFP, sont difficilement déployables, d'où la nécessité de développer un mécanisme de financement de la formation continue adapté à la filière.

3. Renforcer la collaboration entre les parties prenantes de la filière.

- Créer une organisation inter-professionnelle pour le secteur de l'agro-alimentaire

La fluctuation des différents marchés à l'export, les nouveaux enjeux climatiques et géopolitiques et la multiplicité des acteurs sur la scène internationale crée de grandes incertitudes dans l'anticipation de demande et, en corollaire, dans les compétences à développer. D'où la nécessité de créer une organisation inter-professionnelle qui couvre tous les acteurs de la chaîne de Valeur (oléiculteur, oléifacteur, conditionneur, exportateur, prestataire de services, etc.) qui discute des orientations stratégiques à prendre pour la filière en Tunisie.

Cette recommandation ne vient pas répondre à une capacité d'affaires en particulier mais bien à la difficulté constatée, au cours de cette étude, de disposer d'une vision pour la chaîne de valeur Huile d'olive, de stratégie claire pour la filière et d'objectifs chiffrés. En effet, l'éparpillement des différentes parties prenantes, la domination de l'informel et son corollaire, l'absence de statistiques officielles font que toute une filière stratégique pour le pays navigue à vue. Pourtant, le discours des acteurs est largement

convergent et ils font le même diagnostic, émettent les mêmes doléances et partagent des idées consensuelles sur les actions à mener pour développer le secteur.

4. Appuyer la structuration et la formalisation des acteurs de la filière

- Favoriser la mise en place des sociétés agricoles de service.

Le caractère informel qui caractérise un grand nombre d'acteurs de la filière, allié à la saisonnalité des activités, cantonne l'ensemble de la filière à ne pouvoir faire appel qu'à une main-d'œuvre peu qualifiée, et certains profils sont très difficiles à trouver en période de forte activité comme le moulinier ou les récolteurs. D'où l'appui à la création de prestataires de services oléicoles (taille, cueillette, transport, travail du sol, gestion des déchets, etc.) qui, en intervenant sur l'ensemble des activités, peuvent garantir des emplois stables et dignes toute l'année pour des employés aux qualifications polyvalentes.

Cette recommandation permet, en outre, de combler particulièrement la 2ème capacité d'affaires qui est relative à la mécanisation des processus de production, notamment agricoles. En effet, la taille réduite des exploitations agricoles ne permet pas à leurs promoteurs d'engager les investissements nécessaires à l'acquisition de matériel agricole moderne ni de suivre les formations de pointe qui permettent d'améliorer la productivité des oliviers, la qualité des olives produites et l'identification de créneaux porteurs pour leur commercialisation.

- Supporter la structuration du métier de collecteur à travers l'élaboration des cahiers des charges.

Enfin, la formalisation du secteur passe également par la rédaction et l'adoption d'un cahier des charges technique pour les huileries afin d'améliorer la traçabilité des huiles produites. En effet, si les conditionneurs sont bien soumis à un cahier des charges, ce n'est pas encore le cas pour les huileries. Or, ces dernières reçoivent des olives de différentes exploitations à la qualité et teneur diverses et l'établissement d'un cahier des charges formel garantira une meilleure traçabilité des différentes huiles qui y sont produites. Cette recommandation est de nature à intervenir sur la 4ème capacité d'affaires qui avait identifié l'absence de développement organisationnel comme une lacune qu'il serait prioritairement important de combler au niveau des huileries, véritable maillon central de la chaîne de valeur et qui souffre actuellement, du fait d'une activité fortement saisonnière de défaillances organisationnelles majeures dont l'absence de cahiers est probablement le plus marquant.

► Conclusion



La chaîne de valeur huile d'olive constitue historiquement et économiquement un élément essentiel de l'économie tunisienne. L'application de la méthodologie STED à cette chaîne de valeur a permis de relever à la fois les forces mais également les faiblesses qui entravent le développement des activités à fortes valeur ajoutée et par conséquent la création d'emploi décents à plus forte productivité.

En axant l'analyse sur le lien entre les lacunes au niveau des capacité d'affaires et les compétences, la méthodologie STED a conduit plus précisément à l'identification de l'ensemble des métiers où les compétences étaient insuffisantes et cela au niveau de chaque maillon de la chaîne de valeur. Ainsi, certains métiers clés sont occupés par des personnes manquant de compétences dans un domaine où les aspects technologiques sont des éléments clés qui doivent permettre de se hisser au niveau des standards internationaux et exporter un produit tunisien mieux valorisé.

L'origine de l'huile, les méthodes de conditionnement, l'emballage etc.. sont des éléments clés où le renforcement des compétences est une priorité pour le développement de la chaîne de valeur dans son ensemble. L'objectif est de mieux positionner la Tunisie à l'échelle internationale et résoudre les questions transversales qui caractérisent la chaîne de valeur telles que l'informalité qui domine les premiers maillons, l'exploitation des femmes en milieu rural ainsi que la dimension environnementale où le recyclage des déchets constitue une solution centrale.

L'ensemble des recommandations formulées ont pour objectif de résoudre, au niveau du renforcement de capacités, les principaux problèmes relevés par les employeurs et les employés dans le cadre de l'approche participative adopté par le projet.

► Partenaires du projet

- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP))
 - Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ)
 - Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)
 - Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP)
 - Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation (CENAFFIF)
 - Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP)/CSFSOP
 - Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME)
 - Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (MCDE)
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
 - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (MARHPM)
 - Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP)
 - Institut National de la Statistique (INS)
 - Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI)
 - Agence de vulgarisation et de formation agricole (AVFA)
 - Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat(UTICA)
 - Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)
 - Centre Technique des Dattes
 - Groupement Interprofessionnel des Dattes
 - Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Huile d'Olive
 - Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Datte et Dérivés
 - Professionnels et Industriels de la chaîne de valeur Plasturgie technique
-

► Annexe 1

Tabelau : Evolution et caractéristiques des exportations tunisiennes d'huile d'olive vers l'Espagne et les états-unis⁵

CONDITIONNÉE									
	2019			2020			À fin sept 2021		
	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)
Espagne	0,2	0,8	13,3	0,01	0,04	11	0,03	0,2	15,3
USA	2,4	12,5	13,7	4,4	15,9	10,7	3,2	17,1	12,3
Total exportation (HO Vierge extra)	19,2	100	13,1	27,6	100	11	18,7	100	12,6
VRAC									
	2019			2020			À fin sept 2021		
	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)	Qté (1000t)	Part (%)	Prix moyen (DT/Kg)
Espagne	26,3	28,9	8	115,9	48,6	5,9	23,1	28,8	8,3
USA	19,4	21,3	9,5	39,5	16,5	6,6	18,5	22,6	8,7
Total exportation (HO Vierge extra)	90,9	100	8,6	238,7	100	6,1	81,8	100	8,6

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de la douane tunisienne

► ⁵ http://www.onagri.nat.tn/uploads/filieres/huile-olive/HO_SEPT-2021.pdf

